

La Selle-sur-le-Bied

BULLETIN MUNICIPAL JANVIER 2016

N°34



**Le Maire
et les membres
du Conseil Municipal
vous présentent**



leurs meilleurs vœux pour 2016.

“ Le mot du maire



Pascal Delion
Maire
de la Selle-sur-le-Bied

Chers lecteurs Sellois

Il m'est impossible de commencer le « mot du maire » sans évoquer les terribles événements qui ont marqué l'année 2015.

Aujourd'hui, tous les citoyens, meurtris et solidaires, sont prêts à relever le défi de protéger la démocratie. C'est un grand message d'espoir pour l'avenir.

Mais revenons à la Selle sur le Bied !

Une nouvelle année s'envole et l'équipe municipale chargée de la conception du bulletin municipal vous propose l'édition 2016.

Ce bulletin municipal est pour moi l'occasion de faire un bilan écrit de l'année écoulée et de vous expliquer l'action conduite par vos élus, les réalisations 2015 et les projets sur lesquels nous allons travailler au cours de cette nouvelle année.

L'année 2015 a été riche d'accomplissements et de réflexions, menés notamment avec l'intercommunalité qui tient une place non négligeable dans nos obligations d'élus.

Bien que notre pays subisse toujours les effets d'une crise importante, nous continuerons à avancer, avec toutefois plus de prudence car les divers projets seront inévitablement plus difficiles à élaborer. Soyez certains que le Conseil Municipal et moi-même saurons prendre les décisions qui s'imposent pour continuer à défendre avec sérieux et attention les intérêts de notre Commune.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes qui œuvrent pour la vie locale. Je vous encourage à continuer vos actions pour le plaisir de tous.

Je terminerai ce mot en remerciant mes adjoints, mes Conseillers Municipaux qui m'entourent au quotidien, les associations, les commerçants et les entreprises pour leur dynamisme et enfin le personnel municipal.

A toutes et à tous, en mon nom et en celui du Conseil Municipal, je vous adresse mes meilleurs vœux et vous souhaite une brassée d'optimisme pour une belle et heureuse année 2016.

Je vous invite à participer aux vœux du Maire, le Samedi 16 janvier 2016 à 18 H pour partager un moment de convivialité.

Le Maire
P. DELION

Sommaire

Le mot du maire	03
Vie municipale	04
État-civil	07
Budget	08
Informations pratiques	10
Histoire locale	17
Du côté de notre école	18
Les syndicats intercommunaux	19
Collecte des ordures	22
Assainissement non collectif	23
Associations	24
Commerçants et artisans	29
Sellois à l'honneur	31
Calendrier des fêtes 2016	32



Votre Conseil Municipal

Suite aux dernières élections municipales nous profitons de ce bulletin pour vous présenter votre nouvelle équipe.

Le Maire

Pascal DELION - Gonois
Conseiller communautaire

Les Adjoint

1^{er} adjoint :

- Denis BOUBOL
Les Hauts de la Selle

2^e adjoint :

- Françoise ROBIN
Le Poirier des Femmes

3^e adjoint :

- Laetitia NEVEU - Le Foulon
Conseillère communautaire



Les Conseillers Municipaux

- Ginette BACHELIER
La Grand' Maison
- Claude DUCREUX
Les Hauts de la Selle
- René AUTELLET
Les Renards

- Bernard PONCET
Les Plantes
- Joëlle GUIGNET
Les Hauts de la Selle
- Régine CEZEUR
Le Foulon
- Dominique PERRETIN
Rue d'Alsace

- Antoine MORIN
Les Davaux
Remplaçant communautaire
- Nadège CAZIER
Rue de Bretagne
- Yohan GIDOIN
Le Marchais Moret

Aménagement Parking des Écoles – Micro Crèche



La Mairie de la Selle sur le Bied s'est groupée avec la CCBC au sein du même marché pour la création d'un parking adjacent aux écoles et à la micro-crèche.

Renseignements possibles sur le site internet de la CCBC : www.ccbclery.fr

La Communauté de Communes du Betz et de la Cléry –CCBC- a consulté les entreprises de travaux publics en vue de la réhabilitation d'une grange au 33/35, Rue de Bretagne sur notre commune, pour la création d'une micro-crèche et d'un local dédié au relais assistantes maternelles itinérant.



Boulangerie

Dépôt Boulangerie et Pâtisserie. Depuis 15 Décembre 2014, ouverture à la Selle-sur-le-Bied d'un « Dépôt Boulangerie-Pâtisserie » dans la salle de réunion Place de l'Eglise... La Commune met à la disposition de Monsieur FALIGAND, Boulanger-Pâtissier-Chocolatier de Ferrières-en-Gâtinais, la salle de réunion située place de l'Eglise, afin d'y faire un dépôt « Boulangerie-Pâtisserie » ouvert les matins selon les horaires suivants :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi et dimanche de 7 h 45 à 12 h 45

Aménagement de la Maison Paramédicale

Que faire de ce bâtiment qui s'effondre petit à petit sous le poids des années... Pourquoi pas une maison Paramédicale...



Dans les années 2008-2010, la Selle-sur-le-Bied avait un médecin, une pharmacie qui rouvrait ses portes, des Infirmières qui s'installaient dans notre commune. Les études de faisabilité de ce projet de Maison Paramédicale, les accords des différents organismes, ont fait que ce dossier a pris du retard pour l'obtention des autorisations permettant le départ des travaux.

Lotissement " Les Trente "

6 Lots d'une superficie de 904 m² à 1375 m² sont encore disponibles. Pour tous renseignements, s'adresser en Mairie.



C'est pourquoi, le centre bourg s'est retrouvé avec les artisans pour la Maison Paramédicale et les travaux d'Aménagement de la Place de l'Île de France et du carrefour. Laissons parler les vieilles pierres, elles ont tant de choses à nous raconter. Une rénovation importante se prépare, de gros travaux de consolidation s'imposent, avant de pouvoir s'imaginer des bureaux et un appartement à l'étage.



Toutes les entreprises se mettent à l'ouvrage pour nous offrir des beaux bâtiments d'ici la fin de l'année 2015, début 2016.



Le médecin est absent, la pharmacie est présente, les infirmières se réjouissent, attendons les candidats médecins, ostéopathes, orthophoniste, réflexologue, ...



Recherche un médecin à La Selle-sur-le-Bied, commune de plus de 1 000 habitants sur le canton de Courtenay.

Place de l'Île de France /carrefour D32-D36

Le centre bourg fait peau neuve... Certains diront que les travaux étaient longs, d'autres diront que le 3 en 1 était une bonne solution...

Octobre 2014, les travaux d'assainissement/eau pluviales dans le centre bourg ont commencé, financé en grande partie par le Conseil Général du Loiret.



S'ensuit les travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques, toujours financés par le Conseil Général, alors, pourquoi ne pas en profiter pour réaménager notre carrefour et notre Place de l'Île de France, pendant que tout est ouvert...



Depuis des décennies, le carrefour et sa sécurité souciaient notre commune. Depuis des décennies, différentes études et projets plus ou moins réalisables ont été évoqués.

Le seul qui restait dans un budget dit raisonnable et réalisable, était d'élargir le centre du carrefour (les camions sont de plus en plus longs), et d'y inclure des feux tricolores afin de respecter nos deux départementales qui se croisent. Alors pourquoi ne pas continuer l'aménagement de notre place ?

Avril 2015, nous commençons à nous rendre compte du rendu de tout ce remue ménage de l'hiver au centre de notre bourg. La météo, elle aussi, était au rendez-vous, ce qui a permis de ne pas prendre trop de retard dans les différentes réalisations.

Aujourd'hui, nous profitons de ces nouveaux espaces, apprécions les espaces verts (certes, qui ne demandent qu'à grandir), et, notre monument domine le centre de notre Place de l'Île de France

Nous remercions tous les administrés, et les riverains de leur patience et d'avoir toléré les désagréments durant les 6 mois de travaux..



Journées du patrimoine

L'Eglise Sainte-Trinité de notre commune a été à l'honneur ce dimanche 20 Septembre 2015 avec les Journées du Patrimoine.



Roland VOUETTE a accueilli une trentaine de personnes venues découvrir les peintures murales classées aux Monuments Historiques, et a partagé ses connaissances sur cet édifice qui remonte au XII^e siècle.

Les visiteurs ont pu apprécier et découvrir l'architecture, les vitraux, les peintures.

L'atelier de Natacha et Eric Mondon a également été à l'honneur durant cette journée, où les visiteurs ont pu découvrir le parcours délicat et fascinant du travail du verre, et apprécier les différentes créations.



Une mutuelle pour tous...



Le Conseil Municipal, dans sa séance du 23 juillet 2015, a décidé d'adhérer au service de mutuelle "Ma Commune Ma Santé".

Trois Mutuelles sont proposées à tout administré qui le souhaite, avec des tarifs négociés et des niveaux de couverture selon vos besoins.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter le service conseils et souscriptions au 05.64.10.00.48 ou sur le site internet de notre commune : www.lasellesurlebied.fr dans la rubrique Vie Quotidienne – Solidarité et Santé

Actiom est une association d'assurés à but non lucratif, régie par la loi du 1er juillet 1901, qui agit dans l'intérêt des personnes n'ayant pas accès aux dispositifs complémentaires de santé et pour l'amélioration du pouvoir d'achat.

Les conditions tarifaires et les taux de couverture ont été négociés auprès des compagnies d'assurances spécialisées. Elles proposent des offres performantes à des tarifs attractifs grâce au principe de mutualisation.

État-civil (Au 20 décembre 2015)

Naissances

- Emrys, Joël, Guy JEVEAU
le 1er février 2015
- Maëlline, Monique, Lucette GALLEGO
le 15 avril 2015
- Lenzo, Manuel DA SILVA VIEIRA
le 20 avril 2015
- Maël, Thomas, Loann REMENANT
le 22 avril 2015
- Théa, Véronique, Françoise ROUSSEAU
le 18 novembre 2015
- Mila, TATCHEV
le 26 novembre 2015

Mariages

- Christian VERGERON
et Virginia HURÉ
le 14 février 2015
- Philippe CADET
et Nadège CARDENNE
le 11 juillet 2015
- Florian GOIX
et Déborah LE VERRE
le 25 juillet 2015
- Jean-Louis OTT
et Christine COUTANT
le 19 septembre 2015
- Christian DELOISON
et Evelyne LACROIX
le 19 septembre 2015

Décès

- Charles BOURDIN
le 2 janvier 2015
- Roger DOT
le 14 janvier 2015
- Louis SUTTOR
le 25 mars 2015
- Jacky RIFFAULT
le 5 mai 2015
- Pierre FAUCHES
le 1er juin 2015
- Jean BOERI
le 3 décembre 2015

Rapport financier de la commune 2014

Les Comptes Administratifs 2014 ont été votés le 2 Avril 2015 lors du Conseil Municipal, sous la présidence de la doyenne d'âge, Mme Bachelier, Conseillère Municipale.

Les budgets Primitifs de 2015 ont également été votés par ce même Conseil.
En ressort les éléments suivants :

Budget CCAS : Aide Sociale : Subvention issue de la commune

- a) Le Compte Administratif 2014 présente un excédent de Fonctionnement : 1 586 €
- b) Le Budget Primitif 2015 : le fonctionnement présente un total Dépenses de 6 265 €, financé par une subvention de la commune.

Budget Lotissement « les Trente » : Recettes en fonction des ventes de terrain

- a) Compte Administratif 2014 : excédent de fonctionnement de 0.23 €
- b) Budget Primitif 2015 : Section fonctionnement, un total de 280 840.46€ et la Section Investissement pour un total de 280 338.46 € (variation de stocks)

Budget Assainissement : Recettes générées par les redevances d'assainissement collectif

- a) Compte Administratif 2014 : Excédent de fonctionnement de 79 869.00 € et un excédent d'investissement de 100 737.00 €
- b) Budget Primitif 2015 : Équilibre Dépenses et Recettes pour la Section fonctionnement d'un total de 171 581.00 € et Équilibre Dépenses et Recettes pour la Section investissement d'un total de 214 813.00 €

Budget Communal :

- a) Compte Administratif 2014 : Excédent de Fonctionnement de 1 341 799.92 € et Déficit d'Investissement de 97 457.88 €
- b) Budget Primitif 2015 : Equilibre Dépenses Recettes de la Section Fonctionnement pour un total de 1 375 706.00 € et Equilibre Dépenses Recette pour la Section d'investissement pour 2 037 410.00 €

Le montant des travaux « Place Ile de France/Carrefour » s'élève à 680 522.45 € HT soit 816 626.94 € TTC majoré des honoraires du bureau d'étude et coordinateur.

Le montant des travaux « Maison Paramédicale » s'élève à 480 419,28 € HT soit 576 503,14 € TTC majoré des honoraires de l'architecte et coordinateur.

Juin 2015, la commune a fait l'acquisition - pour 70 000 € - des bâtiments de la Boulangerie au coeur de notre village. Des travaux de réhabilitation pour le commerce et le logement sont en cours d'étude.
Au vu du nouveau canton de Courtenay, aucunes incidences financières ne sont à prévoir sur 2015.

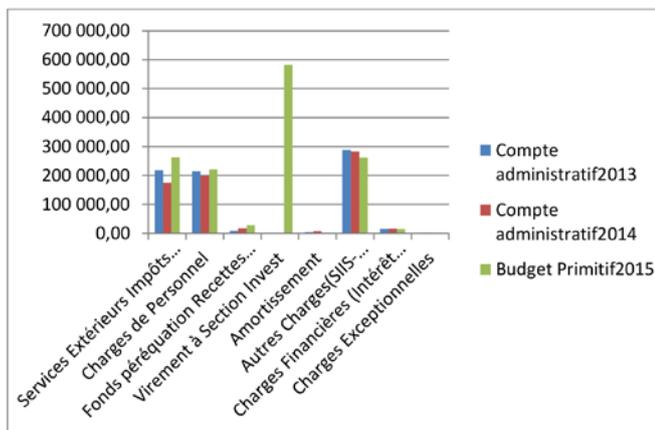
Section « Fonctionnement » :

Dépenses : Electricité, Fournitures Diverses, Frais de Personnel, Dotations aux Amortissements ...,

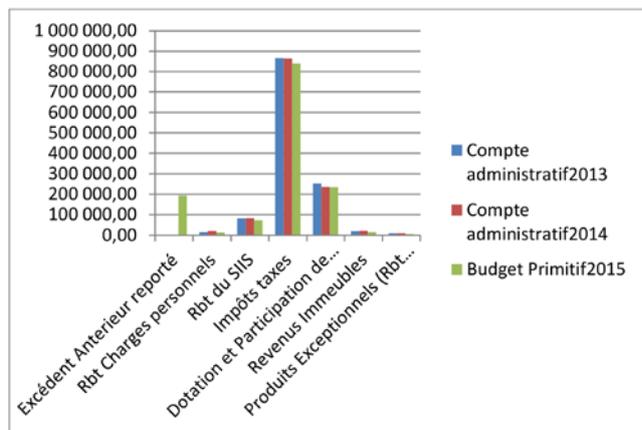
Recettes : Subventions Taxes diverses...

Fonctionnement	Compte administratif 2013	Compte administratif 2014	Budget Primitif 2015
Dépenses :	753 904,60	701 401,60	1 375 706,00
Recettes :	1 241 683,34	1 234 857,62	1 375 706,00

Dépenses :



Recettes :



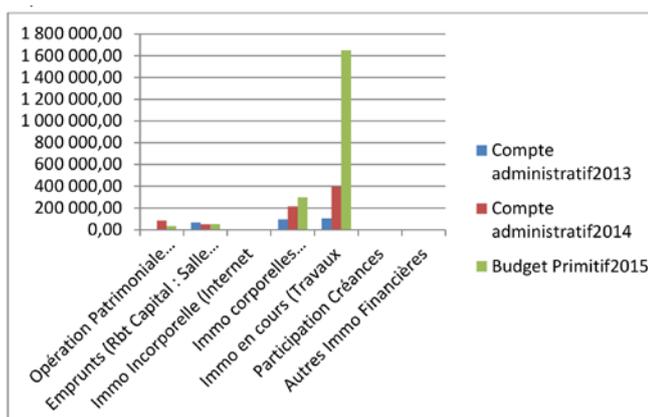
Section « Investissement » :

Recettes : Transfert du budget de fonctionnement ,

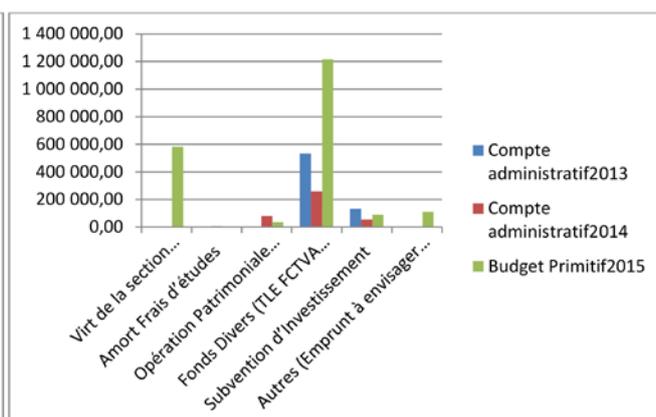
Dépenses : Matériel, Aménagement, voirie, Travaux, Emprunt...

Investissement	Compte administratif 2013	Compte administratif 2014	Budget Primitif 2015
Dépenses :	272 671,87	752 905,03	2 037 410,00
Recettes :	671 971,82	399 823,59	2 037 410,00

Dépenses :



Recettes :



Mairie : 18 rue du Limousin
45210 La Selle-sur-le-Bied
Tél. : 02 38 87 30 02
Fax : 02.38.87.32.65
mairie-la-selle-sur-le-bied@wanadoo.fr
Horaires d'ouverture de la Mairie :
lundi, mardi, jeudi, vendredi et
samedi matin de 9h à 12h et le
mardi et jeudi de 14h à 18h30.

École maternelle et primaire :

Directrice Madame SELINGANT :
02 38 87 33 81

Garderie périscolaire, École de la Selle :

Mairie de La Selle-sur-le-Bied :
02 38 87 30 02

Halte garderie :

Courtenay : 02 38 97 46 73
Ferrières : 02 38 96 68 88

Collège de Courtenay

47 rue des Rosettes
Principale : Madame BAILLOUX
Secrétariat : 02 38 97 41 23
Vie scolaire : 02 38 97 23 10

Transports scolaires collèges et lycées

(mairie de Courtenay)
Permanences les lundis de 10h à 12h
02 38 97 40 46 - STSC45@voila.fr
« Urgence intempéries »,
infos sur la circulation des cars :
www.ulys-loiret.com

Agence postale communale, Bibliothèque

Place de l'Île de France
Mardi, mercredi, jeudi et samedi
de 8h30 à 12h - 02 38 92 82 23

Syndicat des eaux de la Vallée de la Cléry

Rue de Champagne
45210 La Selle-sur-le-Bied
02 38 87 30 59
syndicat.clery@orange.fr

Trésor public

15 rue Aristide Briand
45320 Courtenay
02 38 97 41 13

Transport du Conseil Général

Les cars Ulys vous emmènent à la demande :

- sur réservation la veille pour un coût de 2,40€ sur Internet.
- Courtenay : mardi et jeudi matins
- Ferrières - Place St-Macé ou Carrefour : mercredi après-midi et vendredi matin
- Montargis - Place Mirabeau ou zone d'Antibes ou zone de la Chaussée : jeudi après-midi et samedi matin

Ligne régulière n°4 au départ de la Chapelle-Saint-Sépulcre pour Montargis pôle intermodal/gare SNCF : du lundi au samedi - Départ 7h07 - Retour 17h58.

Ulys proximité vous emmène de La Selle-sur-le-Bied à La Chapelle tous les jours sur réservation.

RÉSERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS :
0800 004 500 ou www.ulys-loiret.com

Tarifs location Salle Polyvalente



Commune : 250€/ Journée
340€/ Week-end
Hors Commune : 420€/ Journée
500€/ Week-end
Traiteur : 600€

Accueil de loisirs communautaire

Depuis janvier 2014, la Communauté de Communes du Betz et de la Cléry propose un accueil de loisirs dans les locaux de l'école maternelle, impasse des Landes. Tous les mercredis après-midi de 12 h à 18 h en période scolaire pour les enfants de 3 à 12 ans.

Informations complémentaires et inscriptions auprès de la garderie périscolaire de La Selle-sur-le-Bied.

Urgences

SAMU	15
Pompiers	18 ou 112 d'un portable
Gendarmerie	17
Hôpital d'Amilly	02 38 95 91 11
Pharmacie de la Cléry	02 38 87 34 99
Centre Anti-Poison Tours	02 47 66 85 11
Enfance maltraitée	119

Horaires de la déchetterie

02 38 87 34 72

Nouveaux Horaires (à partir du 5 janvier 2015)

	Matin	Après-midi
Lundi	9h - 12h	13h30 - 17h30
Mardi	9h - 12h	13h30 - 17h30
Mercredi	9h - 12h	13h30 - 17h30
Jeudi	9h - 12h	13h30 - 17h30
Vendredi	9h - 12h	13h30 - 17h30
Samedi	9h - 12h	13h30 - 17h30

Fermée dimanches et jours fériés.



Site de la mairie

Découvrez le site internet de votre commune www.lasellesurlebled.fr

Cet outil vous permettra de vous tenir informé des actualités et événements locaux, retrouver toutes les informations pratiques et utiles au quotidien pour vous et votre famille et, pour simplifier vos démarches, accéder aux services et formalités en ligne.

Ce site a été conçu pour permettre un accès facile et intuitif à l'information : le visiteur accède à 5 grandes thématiques « Mairie », « Vie quotidienne », « Enfance, Jeunesse », « Sport », « Loisirs et patrimoine » ainsi qu'à des accès directs aux contenus les plus recherchés.

Complètement évolutif, nous vous invitons à consulter régulièrement le site de la commune sur votre ordinateur, TV, tablette, smartphone...



Le billet d'humeur du correspondant défense

La France est en guerre...
Sur son sol...
Pour ceux qui n'en avaient pas encore pris conscience, les tragiques événements de l'année 2015 ont révélé cette situation de guerre, contre un ennemi que la France n'a pas choisi...

C'est l'ennemi qui a choisi la France, et plus largement l'Occident pour ce qu'il représente et les valeurs qu'il défend : valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité.

L'ennemi est animé d'une haine viscérale contre le mode de vie occidental, contre la laïcité, laïcité qui ne peut exister dans sa culture d'un autre âge, contre l'égalité, particulièrement l'égalité hommes – femmes, et il ne peut concevoir la fraternité qu'entre gens de sa communauté.

Face à cette menace, la France est condamnée à ne pouvoir que réagir aux attaques. Car elle ne peut agir contre un ennemi souvent élevé en son sein. Un père de famille avec femme et enfants, un emploi stable, peut un jour lancer son véhicule de service contre un site classé, en espérant provoquer la catastrophe du siècle au nom d'une interprétation de textes sacrés, après avoir décapité son patron selon le rite établi d'une tradition moyenâgeuse...

C'est pourquoi il est du devoir de chaque citoyen de ce pays de faire respecter les valeurs de notre République. Il est du devoir de chaque citoyen de s'opposer à la généralisation de pratiques, qu'elles soient alimentaires ou culturelles, imposées par l'intolérance.

Car la Liberté de chacun s'arrête où commence celle d'autrui...

Gâtinais emploi allège votre quotidien !



Depuis sa création en 1995, Gâtinais emploi c'est déjà 1 800 personnes qui ont été mises en situation de travail. C'est aussi 302 000 heures de travail effectuées auprès des particuliers, des entreprises, des associations et des collectivités locales, pour la réalisation de travaux dans les domaines suivants :

- Ménage, nettoyage, repassage, lavage des vitres
- Entretien intérieur et extérieur de la maison
- Tonte, désherbage, bêchage, taille, ...
- Garde d'enfants de plus de 3 ans
- Préparation de repas

Aucune démarche administrative – rapidité – facilité.

Certaines prestations ouvrent droit à des avantages fiscaux selon la réglementation en vigueur.

Attention :

Gâtinais emploi ne vous fournit que la main d'oeuvre (c'est à vous de fournir le matériel).

Notre équipe se tient à votre disposition pour vous donner des renseignements complémentaires et vous communiquer nos tarifs.

Bienvenue :

Le 5 janvier 2015 nous avons accueilli, Corinne POMMEREAU qui a rejoint notre équipe pour nous aider dans le développement et la communication auprès des collectivités territoriales, en leur présentant Gâtinais emploi ainsi que notre offre de service.



Gâtinais emploi
1 rue Jean-Jacquemain
45210 Ferrières en Gâtinais
Tél : 02.38.96.69.06.
Site : www.gatinais-emploi.fr

Les coulisses du Comice Agricole

des 22 et 23 Août 2015 à Courtenay

Le rendez-vous des 7 ans pour le Comice Agricole est donné.

A vos chars : Proposer un thème, trouver des bénévoles, le matériel...



« Nos Artistes Sellois », tel est le sujet à représenter. Plus de 3 500 fleurs en crépon ont été réalisées par toute une équipe motivée, 10kg de peinture a été appliquée par d'autres.

Nos artistes illustrateur et sculpteur sont les principaux acteurs, mais tous participent ardemment à la lourde tâche de représenter notre Commune en quelques coups de pinceaux, de sculptures et de bricolage.

Les rendez-vous avaient lieu régulièrement au local des ateliers communaux. Les agents du service technique ont été une aide bien précieuse.



Après avoir découpé, ajusté, préparé les planches de bois, la libre expression de nos artistes allait agir.



Le Dimanche 23 Août arrive à grands pas, jour du Comice Agricole à Courtenay.

Rendez-vous est pris à 10 heures au local pour partir sur Courtenay où se déroule cette fête agricole.

La pluie s'est invitée ce même matin au grand désespoir de tous, chacun s'informait de la météo heure par heure.

14 heures, mise en place pour un défilé dans les rues de Courtenay. Toute l'équipe s'affaire à remplacer les fleurs abimées par la pluie du matin, à installer les structures, les acteurs se préparent pour une parade réussie sous le soleil qui nous a rejoint...

Merci à tous ceux qui ont partagé ces instants, par leur investissement et leurs sourires.



Rendez-vous dans 7 ans pour de nouvelles aventures...

ADAPA

Association d'Aide à Domicile...

L'Association d'aide à Domicile ADAPA du Canton de Courtenay exerce son activité sur votre commune depuis plus de 40 ans.

Elle apporte aujourd'hui quotidiennement à vos concitoyens cette présence, cet accompagnement et ce soutien affectif qu'attendent nos aînés.

L'ADAPA de Courtenay reste à l'écoute des besoins de ses bénéficiaires. Un service de transport accompagné a été créé en avril 2015 pour faciliter le déplacement des personnes qui ne peuvent plus l'assumer.

Plus globalement, la question du maintien du lien social et de la prévention des effets liés au vieillissement restent

au cœur de nos préoccupations et de notre engagement social.

C'est dans cette optique que nous avons obtenu au 1er janvier 2016 des établissements pour personnes âgées travaillant à proximité la possibilité pour les personnes aidées à domicile de participer aux activités et animations qui y sont organisées.

Chacun pourra ainsi, s'il le souhaite, se détendre, s'instruire ou se distraire. Nous nous engageons à en assurer le transport collectif.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec l'ADAPA.



ADAPA du Canton de Courtenay
Membre de l' 

8, rue Des Pâturaux
45 320 COURTENAY

Tél. : 02.38.97.41.14
Fax : 02.18.12.30.23

Nouveau commerces

LES MARAÎCHERS



La vente des paniers reprendra au printemps, **chaque samedi**.

19 les Couturiers
La Selle-sur-le-Bied

Thibaut BOUTEILLER

06.08.80.89.37



Producteur de légumes de saison.

06 42 20 35 30
02 38 87 37 14.

Page Facebook :

" Les légumes de la ferme aux ânes".



PIZZAIOLO AMBULANT

PIZZA REGAL'



Depuis le mercredi 29 avril 2015, un camion "**Pizza Régala**" s'installe sur la place de l'Eglise

Tous les mercredis
de 17 H 30 à 21 H.

De nombreuses pizzas vous seront proposées.

Régalez-vous !

Pour toute commande
07.71.60.39.43

Le Relais Assistantes Maternelles itinérant

La Communauté de Communes du Betz et de la Cléry est dotée depuis un an déjà d'un Relais Assistantes Maternelles itinérant (RAM). L'animatrice, Valérie ANCELIN, se déplace sur différentes communes du territoire (cf : tableaux des lieux et horaires)

Le RAM est le fruit d'un partenariat entre la CCBC, le Conseil Général et la Caisse d'Allocations Familiales du Loiret.

Le RAM c'est quoi ?

Le Relais Assistantes Maternelles est un lieu d'écoute, d'information, d'échange et de rencontre au service des assistantes maternelles, des parents et de leurs enfants. Il s'agit d'un service gratuit.

Pour les parents le relais

- informe sur les différents modes de garde
- aide dans la recherche d'une assistante maternelle agréée (liste des coordonnées des assistantes maternelles par mail avec géolocalisation ou sur papier sur place lors des permanences)
- conseille dans les démarches administratives (contrat, mensualisation....)
- informe sur les démarches d'employeurs
- écoute et conseille dans les relations avec les assistantes maternelles.

Pour les assistantes maternelles le relais

- informe sur le statut, les droits et devoirs
- propose une écoute et un accompagnement dans l'exercice de leur pratique professionnelle
- conseille dans les démarches
- correspond avec la P.M.I. (par l'envoi des fiches de liaison)
- propose des animations avec les enfants accueillis, et des échanges avec d'autres assistantes maternelles
- est un lieu d'échange, d'écoute et de documentation.



RAM itinérant de la CCBC

14, rue des pâtureaux
45320 Courtenay

Contact : Valérie ANCELIN

Tél : 06 88 73 93 73

Mail: ram@ccbclery.fr

Le RAM propose des matinées animation où les assistantes maternelles et la professionnelle de la petite enfance peuvent échanger. Il s'agit de faire partager à l'enfant un espace de vie collective aménagé, dans lequel il pourra faire ses premiers pas vers la socialisation et passer un moment agréable en compagnie d'enfants de son âge.

Horaires d'ouverture à compter de janvier 2015

	Villes	Jours et horaires
Accueil du public (Des permanences téléphoniques, des rendez-vous individuels permettent à chacun de trouver le soutien et l'écoute recherchée)	Courtenay (14 rue des Pâtureaux)	Lundi 14h00 à 18h00
		Vendredi 9h00 à 12h00
	La Selle-sur-le-Bied Place de l'église	Mardi 13h30 à 17h00
	Chantecoq (Mairie)	Mercredi 9h00 à 11h30
	Bazoches-sur-le-Betz (Mairie)	Jeudi 14h00 à 17h00
Ateliers collectifs (hors vacances scolaires)	Courtenay	Lundi de 8h30 à 12h00
	La Selle-sur-le-Bied	Mardi de 9h00 à 12h00
	Bazoches-sur-le-Betz	Jeudi de 9h15 à 12h00

Rappel règles de voisinage

1. Animaux de Compagnie :

l'errance, les aboiements... peuvent gêner le voisin, il est par conséquent demandé à chacun d'être vigilant et respectueux. Nos enfants rentrant de l'école peuvent parfois être impressionnés par les aboiements et la fougue de nos compagnons.

2. Véhicules : Le stationnement des véhicules en dehors de chaque endroit approprié devrait se faire EXCEPTIONNELLEMENT, sans gêner la circulation tout en respectant les accès de chacun.

3. Nuisances : Préservez la tranquillité de chacun : Selon l'arrêté communal du 5 mai 2004, les travaux de bricolage ou jardinage bruyants sont acceptés :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30,
- le Samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00,
- le Dimanche et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00

En revanche, les particuliers n'ont pas le droit de brûler leurs déchets ménagers à l'air libre. Les déchets dits «verts» produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers. À ce titre, il est notamment interdit de brûler dans son jardin :

- l'herbe issue de la tonte de pelouse,
- les feuilles mortes,
- les résidus d'élagage,
- les résidus de taille de haies et arbustes,
- les résidus de débroussaillage,
- les épiluchures.

À savoir : les déchets verts doivent être déposés en déchetterie ou faire l'objet d'un compostage individuel.

Respectons notre environnement en évitant les ordures sauvages. Un service de collecte de nos ordures ménagères est prévu dans notre commune, ainsi qu'un service de tri pour les déchets recyclables. Les bacs de tri sont situés sur la place de l'église, proche de la salle polyvalente, à la déchetterie et dans les Hauts de la Selle.

LE SERVICE ÉCO HABITAT

VOTRE SERVICE PUBLIC LOCAL POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS



Augmentation de la facture énergétique, sensation de froid dans le logement, humidité : la rénovation énergétique de votre habitat peut résoudre ces problèmes. Isolation, ventilation, amélioration du système de chauffage sont autant de travaux à réaliser pour obtenir un logement sain,

économique et performant.

Mais par où commencer ? Comment financer ces travaux ? Existe-t-il des aides ? Comment les obtenir ? Et à quels professionnels faire confiance ? Le Service Éco Habitat est là pour répondre à ces questions.

À travers le Syndicat Mixte du Pays Gâtinais et grâce au soutien d'autres partenaires tels que l'Agglomération Montargoise Et rives du Loing et l'ADIL-Espace Info Énergie du Loiret, votre commune a contribué à mettre en place ce service public local pour la rénovation énergétique des logements. Le Service Éco Habitat vous propose un accompagnement neutre et gratuit pour tous vos projets de rénovation énergétique. Professionnels qualifiés, études de devis, diagnostics énergétiques, plan de travaux et accompagnement financier font partie de l'offre du Service Éco Habitat.

Pour aller plus loin et diminuer radicalement les consommations d'énergie d'un logement, il est nécessaire d'entreprendre une rénovation énergétique globale et performante.

C'est pourquoi le Service Éco Habitat met en place DORéMI :



Dispositif Opérationnel de Rénovation énergétique des Maisons Individuelles. Il s'agit d'un dispositif pilote visant à former des groupements d'artisans qualifiés et motivés qui vous proposent une offre complète de rénovation énergétique de qualité, avec optimisation du coût des travaux, permettant de diviser vos factures d'énergie par 4.



Si vous souhaitez bénéficier de cette offre de rénovation performante, ou de toute autre information sur la rénovation de votre logement, un Conseiller Info Énergie de l'ADIL-EIE du Loiret vous reçoit sur rendez-vous à Montargis. Une permanence est également assurée

en mairie de Courtenay.

Service Éco Habitat : infos pratiques Permanences du Conseiller Info Énergie (sur rendez-vous) :

Mardi, mercredi et jeudi (9h-12h30, 14h-17h30)
69 bis rue des Déportés et Internés de la Résistance, Montargis
Deuxième jeudi du mois (9h-12h30)
Mairie, 1 place Honoré Combe, Courtenay
Renseignements téléphoniques
du lundi au vendredi (9h-12h30, 14h-17h30)
au 02 38 92 10 58



Maison d'Accueil et Résidence pour l'Autonomie

C'est la nouvelle dénomination d'une MARPA qui offre des hébergements intermédiaires dits « résidences autonomes »

L'établissement ou plutôt le concept MSA propose deux formules d'accueil, à savoir : l'hébergement permanent dans un des appartements privatifs et locatifs pour 1 ou 2 personnes de plain-pied (32 ou 45 m²) que chacun(e) aménage avec son propre mobilier. l'hébergement temporaire au sein d'un logement meublé.

Avoir sa voiture pour se déplacer, s'occuper de son animal de compagnie, recevoir ses amis, sa famille c'est possible !

Un accompagnement personnalisé est assuré pour chaque résident selon ses besoins. Une coordination de services et de soins est mise en œuvre : services d'aide à domicile, de passages infirmiers, visite des médecins généralistes du secteur, pédicures, coiffeurs...

La restauration est réalisée sur place tous les jours. Les MARPA bénéficient d'un bon rapport qualité prix.

En effet, chaque MARPA est gérée par une association à but non lucratif (loi 1901), per-

mettant ainsi de proposer un tarif attractif soumis à autorisation du Conseil départemental. C'est celui-ci qui étant l'autorité tutélaire autorise les MARPA à fonctionner.

Selon leurs ressources, les résidents peuvent bénéficier de l'aide au logement (APL), et/ou d'aide sociale à l'hébergement.

Les MARPA sont des structures d'hébergement à coût modéré. Le tarif est constitué d'un forfait de base (loyer + charges mutualisées). Les autres services sont à la carte.

Le tarif moyen à titre indicatif, l'hébergement mensuel moyen est de 1450 €. Il comprend le loyer, les charges mutualisées, les 3 repas 7/7 et le goûter, la télé-assistance et les animations.*

Proche de Courtenay et de ses commerces, la MARPA Saint-Rose est située dans un quartier récent d'Ervauville et à 250 m du centre bourg où il y a une boulangerie-épicerie et un café-tabac. Toutes les semaines un camion-épicerie générale passe à la MARPA.

Bien évidemment il est possible de visiter la MARPA !

MARPA Sainte-Rose

1, impasse des Daciers -45320 Ervauville -

tél. 02 38 87 75 50 6

Mel. direction@marpa-ste-rose.fr

Des appartements sont disponibles.

N'hésitez pas !



Le CFA Est-Loiret forme des apprentis dans les secteurs d'activités suivants :

-Coiffure / Mécanique / Vente

Depuis 2015, un nouvel apprentissage est ouvert aux personnes de niveau BAC. Cette formation permet aux apprentis intéressés, d'obtenir un Brevet de Technicien Supérieur (BTS) Technico-commercial option Matériaux du bâtiment (Bac +2)

Pour rappel, la commune est membre participant au syndicat mixte du CFA Est-Loiret. Tous apprentis désirant une formation dans un de ces secteurs d'activités, peuvent bénéficier d'un soutien lors de leur inscription au CFA.

Nous vous rappelons que vous avez la possibilité de consulter les différents apprentissages depuis le site:

<http://cfa-montargis.com/formations/index.html>

Le monument aux morts de La Selle-sur-le-Bied et la guerre de 70

Le monument aux morts de la commune vient d'être déplacé à l'occasion de l'aménagement de la place d'Île de France. Ce n'est pas la première fois qu'il est modifié depuis son érection dans les années 1901/1902. C'est que ce monument commence à avoir une longue histoire... Il est d'ailleurs l'un des rares en France à avoir plus d'un siècle.

Pour l'hommage aux victimes des guerres, la commune de La Selle-sur-le-Bied est en effet une exception. Elle a fait ériger un monument commémoratif dès le début du 20^{ème} siècle. Peu de communes françaises ont fait la même démarche après la première guerre moderne franco-allemande de 1870. Dans la région, on peut citer Ladon, où des combats avaient eu lieu. C'est seulement après la Grande Guerre que la quasi-totalité des communes françaises se sont dotées d'un monument à la mémoire des victimes. Celui de La Selle-sur-le-Bied - qui existait déjà - a alors été modifié, et complété avec la liste des victimes, en 1921. On y a posé les plaques de marbre que l'on voit aujourd'hui, le tout pour un



budget de 1000 francs supporté par le budget communal. La modicité de la dépense n'a pas conduit à lancer une souscription publique comme cela se fit dans de nombreuses communes.

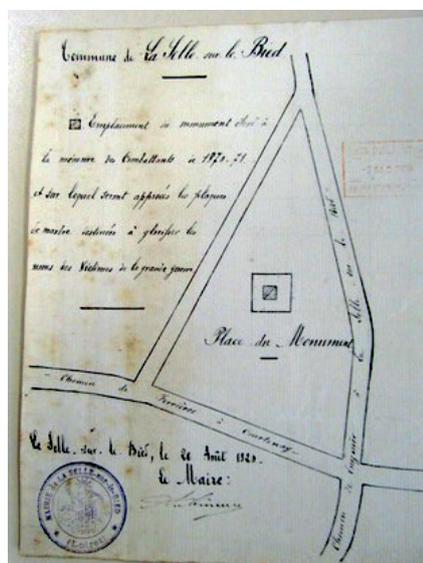
Le monument a été édifié à la suite d'une délibération du Conseil Municipal du 7 février 1901. Les élus avaient, ce jour-là, décidé de construire un « monument patriotique à la mémoire des soldats morts pendant la guerre de 1870/71. »

Le maire avait tracé le schéma pour un emplacement au milieu de ce que l'on appelait alors « la Place du Haut. »

La commune avait des raisons de garder un souvenir de la guerre franco-prussienne de 1870, et d'honorer les morts qu'elle avait causés. La Selle-sur-le-Bied avait payé un lourd tribut humain. On compte en effet 6 tués dans l'armée active. En fait, pour la plupart, des jeunes ayant « tiré le mauvais nu-

méro » au moment de la conscription. Mais il y avait eu aussi 6 gardes mobiles parmi les victimes. Il s'agissait de jeunes gens ayant échappé au tirage au sort, voire ayant été réformés. Mais, après les premières défaites et la capture de l'Empereur à Sedan, le Gouvernement Provisoire s'efforçait à tout prix de constituer de nouvelles armées. Au point que, dans la presse de l'époque, on trouve une lettre du Docteur D. David « médecin cantonal à La Selle-sur-le-Bied » qui s'inquiète du recrutement de jeunes réformés ou inaptes...

Ces mobiles, que l'on appelaient familièrement « moblots », étaient souvent peu formés et mal armés car l'on ne disposait pas suffisamment de fusils Chassepot. Ils furent cependant engagés dans la défense de Paris et en soutient à l'Armée de la Loire qui tentait de remonter vers le nord pour dégager la capitale assiégée.



Il y eut au total 12 tués originaires de La Selle-sur-le-Bied à la guerre de 1870, ce qui pour une commune d'un peu plus d'un millier d'habitants (c'était la population de l'époque, chiffre que la commune a quasiment retrouvé, après une forte baisse au milieu du XX^e siècle), est un taux très supérieur à la moyenne nationale.

Pour la guerre de 1914-1918, on compte 26 victimes originaires de La Selle-sur-le-Bied, soit un peu plus du double que pour la guerre de 1870. Pour la France entière, la Grande Guerre a causé 10 fois plus de morts que le conflit de 1870.

Les habitants de La Selle-sur-le-Bied avaient aussi d'autres raisons de garder un mauvais souvenir la guerre de 1870. Ils avaient, certes, eu la chance de ne pas se trouver dans la zone des combats. Mais celle-ci était toute proche, à l'ouest du Loing. C'est en partie dans le Loiret, entre octobre et décembre 1870, que s'est en effet décidé le sort de la guerre.



Les réquisitions sont nombreuses et sans doute y a-t-il eu aussi des exactions dont les traces et le souvenir ont disparu. Après la guerre, les dommages causés aux habitants seront indemnisés par l'Etat.

Les victimes furent indemnisées par l'Etat.

demnisé des journées-hommes avec charrette (5 francs), ou sans charrette, par exemple pour guider les troupes prussiennes dans les plaines, les bois, et les forêts (l'on ne disposait pas encore de véritables cartes d'Etat Major). Les habitants désignés, réquisitionnés, n'avaient pas le choix...

Durant la seconde Guerre Mondiale et les guerres de la décolonisation, la commune eut plus de chance et n'eut à déplorer aucun homme tué au combat.

(Sources des documents d'archives : Archives départementales du Loiret.)



Ces dommages s'élevaient à plus de 6000 francs de l'époque et concernaient surtout des animaux, de la nourriture pour les chevaux mais aussi les objets les plus divers (47 paires de bottes...). On a également in-

Pendant ces quelques mois, l'Armée de la Loire a tenté de se porter au secours de la capitale assiégée. Les combats ont été nombreux : Coulmiers, Patay, Ladon, Beaune la Rolande. Les Prussiens qui étaient entrés à Orléans début octobre en avaient été chassés. Ils reprendront la ville début décembre. Pendant cette période de combats intenses à quelques dizaines de kilomètres, et même encore dans les premiers mois de 1871 après que l'armistice soit intervenu, La Selle et les communes environnantes sont occupées par d'importants contingents Prussiens et Bavaurois qui « vivent sur l'habitant ».

NUMERO Cotes.	NOMS ET PRÉNOMS.	CHIFFRES DES PERTES.				OBSERVATIONS.
		DÉCLARATION de PRÉSENTS	PROPORTIONS de la Commune.	DÉCLARATION de la Commission cantonale.	DÉCLARATION de la Commission départementale.	
1	2	3	4	5	6	7
1	Commune de Coulmiers le 17/10/70					
2	de Patay le 17/10/70	5,761 10	5,761 10		550	
3	de Ladon le 17/10/70	12,413 10	12,413 10		550	
4	de Beaune la Rolande le 17/10/70	2,97 25	2,97 25		550	
5	de Patay le 17/10/70	3,3 25	3,3 25		550	
6	de Coulmiers le 17/10/70	3,2 25	3,2 25		550	
7	de Coulmiers le 17/10/70	3,2 25	3,2 25		550	
8	de Coulmiers le 17/10/70	50 80	50 80		550	
9	de Coulmiers le 17/10/70	29 43	29 43		550	
10	de Coulmiers le 17/10/70	11 25	11 25		550	
11	de Coulmiers le 17/10/70	22	22		550	
12	de Coulmiers le 17/10/70	2 25	2 25		550	
13	de Coulmiers le 17/10/70	4 15	4 15		550	
14	de Coulmiers le 17/10/70	10 15	10 15		550	



Du côté de notre école

Adresse internet de l'école :

ec-la-selle-sur-le-bied@
ac-orleans-tours.fr

Villages appartenant au S.I.S. : Courtemaux, Louzouer, La Chapelle Saint Sépulcre, Mérinville, Pers en Gâtinais, Saint Loup de Gonois, La Selle sur le Bied, Thorailles
Président du S.I.S. : M. Denis Boubol

Les enseignantes :

Émilie LACAILLE PS/MS
Aline BAINARD (vendredi) PS/GS
Véronique GRIMAULT PS/GS

Mathilde TRECHAUD MS/GS

Les ATSEM :

Christine AYME Nathalie RENARD

-dans le secteur
« maternelle »-

TELEPHONE : 02.38.87.33.81

BEAUCOUP DE CHANGEMENTS DANS L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ...

Isabelle MOREAU CE1

Sonia TROHEL CE2/CM2

-dans le secteur
« proche de la mairie »

TELEPHONE : 02.38.87.32.39

Delphine VALLET-FRAUDIN CP

Nadine SELINGANT (directrice) CE2
Cindy NOIROT (mercredi matin et vendredi)

Marine CARAMELLE CM1

Aline BAINARD (lundi) CM2

Julie GERAUD CM2

-dans le secteur
« au fond de l'impasse »-

TELEPHONE : 02.38.87.32.99
(téléphone de la direction de l'école)

Secrétariat de direction :

Pascale Lassalle
tous les jours de 9h à 16h15
sauf le mercredi

La directrice reçoit les parents qui le souhaitent, sur rendez-vous, les jours de sa décharge administrative : chaque mercredi ou chaque vendredi dans son bureau, au fond de l'impasse.

Il est possible aussi de joindre l'école par le biais de la boîte mail (adresse ci-dessus).



Nouveauté de la rentrée 2015

Les parents ont signé la charte de la laïcité à l'école...

Adresse pour la lire dans son entier :

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=73659



Une garderie péri-scolaire est mise à la disposition des familles tous les matins de 7 h 30 à 8 h 50 et tous les soirs (sauf mercredi midi) de 16 h 15 à 18 h 30.

Depuis la rentrée, Mylène Avrila et Mathieu July encadrent les enfants.

NOS PROJETS

Cette année scolaire 2015.2016 est marquée par :

- des projets sportifs (cross de secteur, piscine pour les élèves de cycle II, football, rugby, basket-ball...)
- des projets culturels (exposition de la FRAC sur l'architecture, concerts organisés par les Jeunesses Musicales de France, sorties au cinéma...)
- des projets sur le développement durable avec l'intervention d'une animatrice du S.A.R. de Château-renard
- des interventions de la Brigade de Prévention de la Délinquance juvénile sur les dangers d'Internet et sur les incivilités
- la participation de tous les élèves de l'école à la marche pour les enfants atteints de mucoviscidose
- la participation des élèves de cycle III à la découverte des jeux d'échecs et l'implication lors de tournois départementaux

Les horaires de notre école :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

de 9 h 00 à 12 h 00
&
de 14 h 00 à 16 h 15

Mercredi

de 9 h 00 à 12 h 00

Rapport d'activités 2015 du SIIS

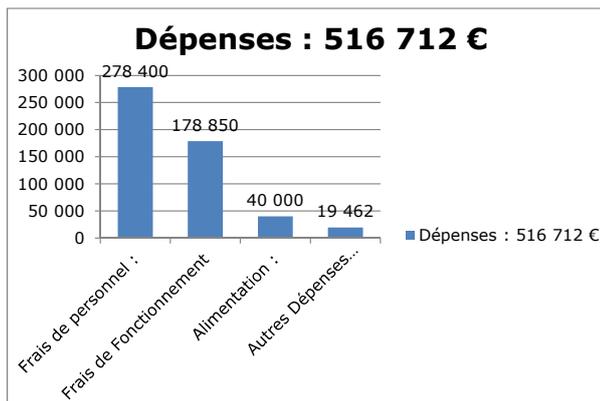
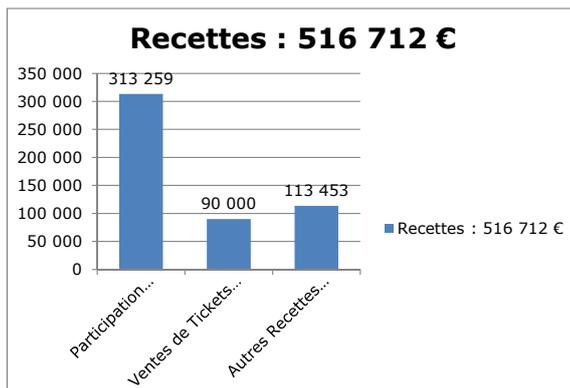
(Syndicat Intercommunal d'Intérêt Scolaire)

Président : Monsieur Denis BOUBOL, 1^{er} Adjoint de La Selle-sur-le-Bied

Vice Présidente : Madame Denise KONNERADT, Maire de Louzouer,

Le budget 2015 prévisionnel :

noté par le précédent Comité Syndical le 19 Février 2015



Nombre d'enfants Scolarisés

PS/GS	Mme GRIMAUULT	28 Elèves	CE2/CM2	Mme TROHEL	18 Elèves
PS/MS	Mme LACAILLE	28 Elèves	CE2	Mme SELINGANT	24 Elèves
MS/GS	Mme TRECHAUD	27 Elèves	CM1	Mme CARAMELLE	26 Elèves
CP	Mme VALLET FRAUDIN	22 Elèves	CM2	Mme GERAUD	20 Elèves
CE1	Mme MOREAU	24 Elèves			
Un total de 217 Elèves					

Rythmes Scolaires :

Aucune activité périscolaire n'est proposée : depuis la rentrée de Septembre 2014, le début de cours avait été reporté à 9h00, et la fin de cours est à 16h15 avec une pause méridienne de 12h00 jusqu'à 14h00.

Garderie Périscolaire :

M^{me} Mylène AVRILA, responsable de la Garderie Périscolaire, informe qu'une vingtaine d'enfants par jour bénéficie de ce service – certains sont présents le matin et le soir.

Restaurant Scolaire :

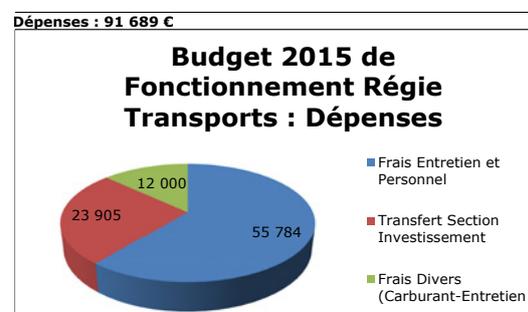
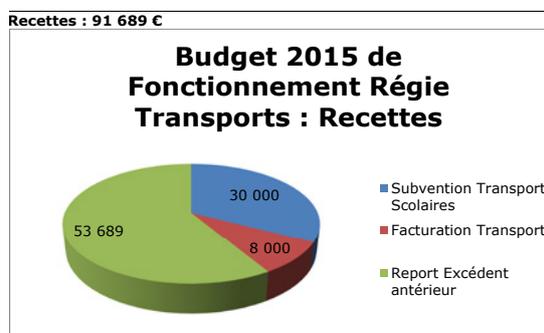
M. Christophe GOIS propose, en deux services, de délicieux repas à 160 Elèves (soit 74% de l'effectif).

Transports Scolaires :

110 Elèves, soit 51% de l'effectif, bénéficient de ce service. Monsieur Daniel PETITPAS et Monsieur Antoine MORIN sont les chauffeurs, aidés par deux accompagnatrices, M^{me} Nathalie LEBRET et M^{me} Marie Christine COURTELLE.

Le SIIS assure la responsabilité et la gestion de ce service sous forme de « régie indépendante de transport », le conseil général et la contribution des parents remboursent une partie des frais (entretien, carburant, rémunérations...)

Budget de Fonctionnement Régie Transports



Les Informations du SIIS

De nouveaux postes Informatique ont été installés en début d'année dans la nouvelle classe de CM2.

Des frais importants ont été engagés pour le remplacement d'une canalisation d'eau entre le restaurant scolaire et la maternelle, pour 7 000.00 €. Des incivilités au cours du premier semestre 2015 ont pénalisé le bon fonctionnement et généré des dépenses supplémentaires pour un total d'environ 10 000.00 €.

Toutefois, il est à noter que le comité du SIIS n'a pas souhaité générer d'augmentation tarifaire pour les services de Garderie et de Transports. Seul le ticket de cantine est passé de 3.55 € à 3.58 € pour un repas en 2015/2016.

Le bien être de l'enfant est le maître mot du SIIS, et, chaque commune adhérente participe à la réalisation de tous les projets.

Communes Adhérentes : La Selle-sur-le-Bied, Louzouer, La Chapelle-Saint-Sépulcre, Courtemaux, Saint-Loup-de-Gonois, Mérinville, Pers-en-Gâtinais, Thorailles.

Les syndicats intercommunaux

Communauté de Communes du Betz et de la Cléry

Siège social : Mairie de Saint-Hilaire-les-Andrésis
Contact téléphonique : 02.38.85.45.52
Les Communes adhérentes sont : Bazoches-sur-le-Betz, Chantecoq, Courtemaux, Courtenay, Ervaucelle, Foucherolles, La Chapelle-Saint-Sépulcre, La Selle-sur-le-Bied, Louzouer, Mérinville, Pers-en-Gâtinais, Saint-Hilaire-les-Andrésis, Saint-Loup-de-Gonois.

Le Président : Lionel de RAFELIS, Maire de Saint-Hilaire-les-Andrésis

Les 5 Vice-Présidents :

Jean-Pierre LAPENE, Maire de Chantecoq
Francis TISSERAND, Maire de Courtenay
Denis PETRINI-POLI, Maire de La Chapelle-Saint-Sépulcre
Daniel Dufay, Adjoint au Maire de Courtenay
Alain MARTINEZ, Maire de Saint-Loup-de-Gonois

Délégation Communale

Délégués Titulaires :

Pascal DELION, Maire
Denis BOUBOL, Adjoint au Maire
Laëtitia NEVEU, Adjoint au Maire

Délégués Suppléants :

Françoise ROBIN, Adjoint au Maire
Antoine MORIN, Conseiller Municipal

Syndicat intercommunal d'intérêt scolaire

Siège social : Mairie de La Selle-sur-le-Bied
Contact téléphonique : 02.38.87.30.02
Les Communes adhérentes sont : La Selle-sur-le-Bied, Louzouer, La Chapelle-Saint-Sépulcre, Courtemaux, Saint-Loup-de-Gonois, Mérinville, Pers-en-Gâtinais, Thorailles.

Le Président : Denis BOUBOL, Adjoint au Maire de La Selle-sur-le-Bied

Le Vice-Président :

Denise KONNERADT, Maire de Louzouer

Délégation Communale

Délégués titulaires :

Denis BOUBOL, Adjoint au Maire
Françoise ROBIN, Adjoint au Maire

Délégués Suppléants :

Claude DUCREUX, Conseiller Municipal
Régine CEZEUR, Conseillère Municipale

Syndicat intercommunal du secteur scolaire de Courtenay

Siège social : Mairie de Courtenay
Contact téléphonique : 02.38.97.40.46 (le lundi de 10h à 12h)
Ce syndicat regroupe 21 Communes du canton de Courtenay et de l'Yonne.

Le Président : Philippe BARBIER

Le Vice-Président : Jean-Pierre DOZIER

Délégation Communale

Délégués titulaires :

Laetitia NEVEU, Adjoint au Maire
Joëlle GUIGNET, Conseillère Municipale

Délégués suppléants :

Françoise ROBIN, Adjoint au Maire
Dominique PERRETIN, Conseillère Municipale

Syndicat des eaux de la Cléry et du Betz

Siège social : Syndicat de la Cléry et de Betz – rue de Champagne à La Selle-sur-le-Bied
Contact téléphonique : 02.38.87.30.59
Les Communes adhérentes sont : La Selle-sur-le-Bied, Louzouer, Thorailles, La Selle-en-Hermois, Chuelles, Courtemaux, Chantecoq, Saint-Loup-de-Gonois, Mérinville, Ervaucelle, La Chapelle-saint-Sépulcre, Griselles, Saint-Hilaire-les-Andrésis, Foucherolles.

Le Président : Pascal DELION, Maire de La Selle sur le Bied

Les 2 Vice-Présidents :

Jean-Claude DELANDRE, Adjoint au Maire de Saint-Hilaire-les-Andrésis

Alain MARTINEZ, Maire de Saint-Loup-de-Gonois

Délégation Communale

Délégués titulaires :

Pascal DELION, Maire
Denis BOUBOL, Adjoint au Maire

Délégués suppléants :

Régine CEZEUR, Conseillère Municipale

Syndicat d'aménagement rural

Siège social : 505 Chemin des Comtois 45220 CHUELLES
Contact téléphonique : 02.38.95.27.65
Fax : 02 38 97 99 55
E-mail : contact@sar45.fr
Site web : www.sar45.fr
Communes membres : Chantecoq, Louzouer, Chuelles, Courtemaux, Mérinville, Courtenay, Montcorbon, Douchy, Pers-en-Gâtinais, Ervaucelle, Saint-Firmin-des-Bois, Foucherolles, Saint-Germain-des-Prés, Gy-les-Nonains, Saint-Loup-de-Gonois, La Chapelle-Saint-Sépulcre, Thorailles, Triguères, La Selle-sur-le-Bied, Bazoches-sur-le-Betz, Saint-Hilaires-les-Andrésis, Château-Renard, La Selle-en-Hermois.

Le Président : Michel LECERF, Adjoint au Maire de Melleroy

Les 2 vice-Présidents :

Lionel de RAFELIS, Maire de Saint-Hilaire-les-Andrésis.
Martial PINON, Adjoint au Maire de Chuelles

Délégation communale

Délégué titulaire :

Pascal DELION, Maire

Le Transport scolaire du Lycée et du Collège

Un Syndicat qui regroupe les communes du canton mais surtout les communes qui sont rattachées au collège de Courtenay.

- les communes de Chuelles et Montcorbon, rattachée au canton de Chateaurenard.
- les communes de Piffonds, Savigny-sur-Clairis et Saint-Loup-d'Ordon de l'Yonne canton de Joigny.
- La Commune de Rozoy-le-veuil rattachée au canton de Ferrières.

En quelques chiffres : 3 personnes, 2 élus, une secrétaire. Une permanence le Lundi de 10h00 à 12h00 à la mairie de Courtenay.

- 11 lignes de bus, 2 pour le Lycée, 9 pour le collège dont 2 partagées avec le primaire.
- 91 arrêts
- 703 élèves transportés pour l'année 2014-2015.

Le transport est un service public mis à la disposition par le Conseil Général avec une participation qui ne représente que 20% du coût réel de l'exploitation.

Les cars, mis à notre disposition par Ulys viennent pour le collège de la sté Ackerman et pour le lycée de la sté Darbier.

Ce service peut être interrompu à tout moment, si les personnes transportées confondent transport et terrain de jeux ou champ de bataille.

- 2013-2014 : 21 avertissements, 18 exclusions.
 - 2014-2015 : depuis le début de l'année nous en sommes déjà à 3 avertissements et 6 exclusions.
- Notre responsabilité s'applique également aux arrêts et si des dégradations ou des troubles nous sont signalés nous pouvons, le cas échéant, supprimer ou déplacer un point de montée.

Notre but : transporter vos enfants que vous nous confiez en toute sécurité.



Le SIVLO au service des rivières !

Le Syndicat Mixte de la Vallée du Loing (SIVLO) est un syndicat de rivières composé de 111 communes dans le Loiret, la Seine et Marne et l'Yonne. Il a en charge la gestion et l'amélioration de 830 kilomètres de cours d'eau sur le bassin du Loing et de ses affluents.

Historique du Syndicat

Créé en 1950 suite à la fusion du Syndicat Intercommunal de la Vallée du Loing et du Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Ouanne, 18 communes sont alors adhérentes. Puis au fil des années et afin d'assurer une gestion des cours d'eau sur un périmètre plus cohérent, le territoire et les compétences du syndicat se sont étendus et couvrent désormais l'axe médian du Loing et ses affluents. A moyen terme, les services de l'Etat demandent de poursuivre la simplification des structures gestionnaires de cours d'eau et ainsi former un syndicat de rivières unique ayant la compétence sur l'ensemble du bassin du Loing et de ses affluents. Depuis 2001, le Syndicat est présidé par Monsieur Benoit DIGEON, 1^{er} Maire adjoint à Montargis. A titre d'information, le Président et les membres du Bureau n'ont pas sollicité les indemnités de fonction auxquelles ils pouvaient prétendre.

Missions et fonctionnement du Syndicat

Conformément à ses statuts, le SIVLO entreprend toutes les actions nécessaires à la gestion et à la préservation des cours d'eau et du patrimoine hydraulique du bassin du Loing, à savoir :

- Entreprendre une action coordonnée à l'échelle du bassin versant du Loing et ses affluents,
- Veiller à la préservation des écosystèmes aquatiques et rivulaires,
- Entreprendre les études préalables et nécessaires de restauration et d'entretien du lit et des berges,
- Entreprendre des travaux de reconquête de la qualité morphologique des cours d'eau et de restauration de la continuité écologique,
- Entreprendre des études de reconquête des débits minimums biologiques,
- Assister et conseiller les élus et les riverains,
- S'assurer du libre écoulement des eaux dans le respect du bon état des cours d'eau,
- Acquérir et gérer des terrains afin de préserver les écosystèmes aquatiques et humides,

Afin d'être présent sur le terrain et maintenir un lien avec la population et les élus locaux, 8 comités de bassins ont été créés. Composés d'un représentant par commune et des partenaires techniques et financiers du SIVLO, ces comités permettent d'étudier concrètement toutes les problématiques locales à l'échelle d'un sous bassin. Tous les travaux et études mis en place sont ainsi validés par ces groupes de travail.

Travaux et études du Syndicat

Sur les cours d'eau de son périmètre de compétence, le syndicat mène essentiellement :

- Des travaux de restauration et d'entretien de la végétation des berges de cours d'eau. Ceux-ci sont échelonnés sur plusieurs années selon un programme pluriannuel.
- Des travaux de restauration physique (ou renaturation) de cours d'eau sur les secteurs les plus dégradés (reméandrage, reconnexion d'anciens méandres, valorisation des zones de frayères et autres milieux aquatiques annexes, recharge granulométrique sur les sections trop élargies, etc)
- Des travaux de restauration de la continuité écologique en aménageant des ouvrages hydrauliques (suppression, totale ou partielle d'ouvrage ou reconstruction à l'identique complété par un dispositif de franchissement pour les poissons)
- Des travaux d'aménagements d'abreuvoirs et clôtures pour limiter le piétinement et l'accès au bétail dans le cours d'eau en conciliant l'intérêt agricole et le fonctionnement écologique du cours d'eau.
- Des travaux d'aménagement de zones humides pour préserver ces milieux en voie de disparition indispensables à l'autoépuration naturelle de l'eau et jouant le rôle de zones tampons en période de crue.
- Des actions de sensibilisation auprès des élus, des propriétaires et des scolaires (journées techniques thématiques, visites de chantier, réunions publiques, expositions)

Contactez le SIVLO : Syndicat Mixte de la Vallée du Loing, 158, rue Paul Doumer, 45200 Montargis / 02 38 95 11 26 / contact@sivlo.fr

Suivez les actualités, études et travaux sur les cours d'eau du bassin du Loing et de ses affluents sur le site internet du Syndicat sur www.sivlo.fr

Rappel à l'attention des propriétaires de bord de cours d'eau :

Le devoir d'entretien de la végétation des berges !

En tant que riverain de cours d'eau, vous êtes propriétaire jusqu'au milieu du lit de la rivière. L'eau quant à elle fait partie du patrimoine commun de la nation et appartient à tout le monde (article 1 de la Loi sur l'Eau du 30 décembre 2006).

Les droits et obligations des propriétaires en bord de cours d'eau sont encadrés par la réglementation. L'entretien du lit et de la végétation des berges est de votre responsabilité selon des modalités précisées dans le code de l'environnement. Les articles L.215-14 et R.215-2 définissent les objectifs d'un entretien régulier d'un point de vue environnemental.

A titre exceptionnel et dans le cadre d'une Déclaration d'Intérêt Général, le SIVLO peut se substituer aux propriétaires afin d'effectuer des travaux d'entretien de la végétation des berges.

A cet effet, une plaquette d'information sur les bonnes pratiques d'entretien est consultable sur le site Internet du SIVLO (www.sivlo.fr) ou transmissible sur simple demande. Vous pouvez également contacter le SIVLO qui saura vous donner les coordonnées du technicien rivières référent selon le cours d'eau qui borde votre propriété.

Syndicat mixte du Pays Gâtinais

Siège social : 236 rue du Général de
Gaulle – 45220 Château-Renard
Contact téléphonique : 02.38.95.64.50

Communes membres :

Aillant-sur-Milleron, Bazoches-sur-le-Betz,
Chailly-en-Gâtinais, Chantecoq,
Château-Renard, Châtillon-Coligny,
Chevannes, Chevry-sous-le-Bignon,
Chuelles, Corbeilles-en-Gâtinais, Cortrat,
Coudroy, Courtemaux, Courtempierre,
Courtenay, Dammarie-sur-Loing, Dordives,
Douchy, Ervauxville, Ferrières-en-Gâtinais,
Fontenay-sur-Loing, Foucherolles, Girolles,
Gondreville, Griselles, Gy-les-Nonains,
La Chapelle-saint-Sépulcre,
La Cour-Marigny, La Selle-sur-le-Bied,
La Selle-en-Hermoy, Le Bignon-Mirabeau,
Le Charme, Lorris, Louzouer, Melleroy,
Mérinville, Mignères, Mignerette, Montbouy,
Montcorbon, Montcresson, Montereau,
Nargis, Nogent-sur-Vernisson, Noyers,
Oussoy-en-Gâtinais, Ouzouer-des-
Champs, Pers-en-Gâtinais, Préfontaines,
Presnoy, Pressigny-les-Pins,
Rozoy-le-Vieil, Saint-Firmin-des-Bois,
Sainte-Geneviève-des-Bois,
Saint-Hilaire-les-Andréis,
Saint-Loup-de-Gonois,
Saint-Maurice-sur-Aveyron,
Saint-Germain-des-Prés,
Saint-Hilaire-sur-Puiseaux,
Sceaux-du-Gâtinais, Thimory, Thorailles,
Treilles-en-Gâtinais, Triguères,
Varennes-Changy,
Vieilles-Maisons-sur-Joudry, Villevoques,
Communauté de Communes de
Château-Renard, Communauté de
Communes de Châtillon-Coligny,
Communauté de Communes des 4 Vallées,
Communauté de Communes du canton
de Lorris, Communauté de Communes du
Betz et de la Cléry.

Le Président : Lionel de RAFELIS,
Maire de Saint-Hilaire-les-Andréis

Les 6 vice-Présidents :

Christine PASQUET, Aillant/Milleron
Jacques LASSOURY,
Jean VALLÉE, La Cour-Marigny
Jean-Pierre LAPENE, Chantecoq
Corinne MELZASSARD.

Délégation communale

Délégué titulaire :

Denis BOUBOL, 1^{er} Adjoint

Délégué suppléant :

Bernard PONCET, Conseiller Municipal



**Syndicat d'Aménagement Rural des
cantons de Courtenay et Château-Renard**
Le Vivier - 45220 Château-Renard
Tél. : 02 38 95 27 65 - Fax : 02 38 97 99 55
E-mail : contact@sar45.fr - Site : www.sar45.fr

Les lampes aussi se trient



Nouveau bac de collecte des lampes usagées

Le S.A.R. s'est équipé de nouveaux
bacs de collecte dans ses trois déchè-
teries, Courtenay, La Selle-sur-le-Bied
et Château-Renard.

Trions nos lampes et néons !

Toutes les lampes possédant le sym-
bole de la poubelle barrée se trient et
se recyclent. Donnez-leur une seconde
vie, économisons les matières pre-
mières et préservons la planète.

Le verre, un tri simple et profitable

Les colonnes de tri du verre vous per-
mettent de vous intégrer dans une
démarche environnementale mais
également financière.

► POURQUOI ?

Le verre est une matière recyclable à
l'infini.

L'intérêt environnemental : le recy-
clage du verre permet de réduire
l'utilisation des matières premières
comme la silice mais également de
diminuer l'émission de CO2.

L'intérêt financier : lorsqu'il est recy-
clé le verre génère une recette de
23,17 € la tonne. Mélangé aux or-
dures ménagères, il génère un coût
de 144 € la tonne.

La sécurité des agents de collecte et
de tri est compromise si le verre n'est
pas correctement trié.

En triant, vous réduisez considéra-
blement le poids de votre bac d'ordures
ménagères.

Avez-vous déjà pensé à peser votre
poubelle ?

En moyenne, un français produit
jusqu'à 350 kg d'ordures ménagères
par an mais sa poubelle pourrait
être valorisée de plus d'un tiers (tri,
compostage).



Missions du S.A.R. :

- collecter les déchets
- gérer les déchèteries
- sensibiliser

En cas de doute sur le tri, demandez
conseil aux gardiens de déchèterie.



Bac non-collecté, pourquoi ?

Depuis le mois de mars 2015, le S.A.R.
appose sur certains bacs d'ordures
ménagères des cartons d'information
sur la collecte.

OUI MAIS POURQUOI ?

Pour vous informer de la présence
d'un déchet dans le bac non-ramassé
par nos services de collecte, de la pré-
sence de sacs à côté du bac ou de la
non-conformité de votre bac.

Nos équipes de collecte sont suscep-
tibles de ne pas ramasser votre bac
pour des raisons de sécurité (éclat de
verre, manutentions supplémentaires)
mais également pour des raisons envi-
ronnementales (non-valorisation des
déchets).



**Les ordures ménagères
ne seront pas triées
suite à la collecte et
seront donc
directement
incinérées.**

Les résultats du S.A.

Entre 2012 et 2014, le tonnage des
ordures ménagères a diminué de 7%.
Le tonnage des emballages et papiers
a augmenté de 2,4 % entre 2013 et
2014, expliquant une part de la baisse
de nos ordures ménagères et attestant
de l'investissement des administrés
sur les gestes de tri.

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif

Les missions du SPANC

Le SPANC en quelques chiffres...

- Création en 2005
- 5400 installations réparties sur 23 communes
- Plus de 50 nouvelles installations par an
- Un technicien, du matériel de bureau, de terrain
- Un comité d'élus

Qui est concerné ?

Toute habitation n'étant pas raccordée au réseau d'assainissement collectif doit disposer d'une installation d'assainissement non collectif.

Conseils et communication

Le rôle du SPANC est de conseiller les usagers et les élus pour toutes questions relatives à l'assainissement non collectif.

Le contrôle de conception du projet

Pour tous projets d'assainissement non collectif (réhabilitation, construction neuve), le propriétaire doit fournir au SPANC un dossier comprenant deux documents obligatoires :

- **Une demande de mise en place ANC** (à demander auprès de votre mairie ou directement auprès du SPANC)
- **Une étude de définition de la filière d'assainissement individuel** (par un bureau d'étude indépendant)

L'étude du dossier a pour objectif de vérifier l'adéquation entre les paramètres réglementaires, techniques et environnementaux de la zone étudiée vis-à-vis du système proposé. Une base de données est alors créée pour assurer un suivi des projets. Un rapport de conception est ensuite transmis au demandeur avec les conclusions du technicien.

Le contrôle de réalisation des travaux

Après avis favorable du technicien sur la conception du projet, un second contrôle intervient lors de la réalisation des travaux d'assainissement. Le SPANC vérifie la bonne exécution des travaux par rapport au

projet validé et à la réglementation en vigueur. Un rapport de réalisation est ensuite envoyé au propriétaire avec l'avis du technicien.

Permis de construire

Dans le cadre des permis de construire, le pétitionnaire devra se rapprocher du SPANC afin de monter un dossier de mise en place d'une installation d'assainissement non collectif. Le SPANC émettra un avis sur le projet.

Attention !

Le projet d'assainissement non collectif, validé par le SPANC doit être réalisé avant le dépôt du permis de construire en mairie.

Le contrôle avant-vente

Depuis 2011, un diagnostic ANC doit être réalisé dans le cadre d'une cession immobilière. Il permet de faire l'état des lieux du système par rapport à la réglementation en vigueur. Celui-ci doit être daté de moins de 3 ans lors de la signature de l'acte de vente de l'habitation.

Le diagnostic de l'existant, où en est-on ?

Au cours de l'année 2013, 4 communes La campagne des contrôles initiaux des installations d'assainissement non collectif délégué à la SAUR, c'est achevée en décembre 2014. Les 23 communes du territoire du SPANC ont été contrôlées. Environ 15% des installations d'assainissement n'ont pas été contrôlées sur le territoire. Depuis Juillet 2015 le SPANC effectue des relances auprès des propriétaires des habitations non contrôlées.

Une synthèse communale sur l'état des lieux du parc d'assainissement non collectif a été remise à chaque commune du territoire.

Vous étiez absent lors du premier passage du technicien, veuillez contacter le SPANC.

Un nouveau rendez-vous sera convenu. L'utilisateur rassemble, dans la mesure du possible, tous les documents relatifs à l'installation (permis de construire, plan de masse, étude de sol, vidanges, factures, certificat de conformité le cas échéant...) et rend ses ouvrages d'assainissement accessibles au contrôleur. Et après ?

Adresse utiles

- www.cc-chateau-renard.fr (rubrique «vie quotidienne»)
- <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/N19808.xhtml>
- <http://assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr/>

Coordonnées :

505 chemin des Comtois
45220 Chuelles

Quentin RAVEANE

Tél. : 02.38.95.02.77

E-mail : spanc.raveane@orange.fr

Des contrôles périodiques de bon fonctionnement seront mis en place avec une périodicité comprise entre quatre et dix ans (Article L2224-8 du code général des collectivités territoriales). Le comité d'élu du SAR a délibéré sur une périodicité de 8 ans entre chaque contrôle. Le SPANC et les communes se réservent le droit d'un contrôle plus fréquent en cas de pollution engendrée par une installation d'assainissement non collectif.

La redevance...

En tant que service public à caractère industriel et commercial, le SPANC a l'obligation de couvrir ses charges d'exploitation par les redevances perçues auprès des usagers. Chaque contrôle est soumis au paiement d'une redevance qui est calculée en fonction du coût que doit assumer le SPANC pour le réaliser.

Type de redevance	Montant des redevances
Diagnostic initial de l'existant	80 €
Diagnostic avant-vente	80 €
Contrôle de conception	60 €
Contrôle de réalisation	115 €

Infos utiles...

Aides sur les installations ANC

- L'éco-prêt à taux zéro spécifique ANC depuis le 1er avril 2009.
- Application d'un taux réduit de TVA (10%)

B.A.L. FOOTBALL

saison 2015-2016 :

Nos équipes et nos Éducateurs :

Equipe U7 : 11 licenciés, éducateurs Mrs MACHIN Jérôme et JECHOUX Michel

Equipe U9 : 14 licenciés, éducateurs Mrs LÉTHUMIER Mickaël, NEVEU Nicolas et Mme LÉTHUMIER Marina

Equipe U11 : 9 licenciés, éducateur Mr SOUSA-GARCIA Filipe

Equipe U11F : 9 licenciées, éducatrices Melles PONCET Myriam et CUCCIARDI Morgane

Equipe U13 : 9 licenciés + 1 féminine, éducateurs Mr ROUSSELEAU Pascal et Melle PONCET Myriam

Equipe Séniors 1 et 2 : 33 licenciés, éducateurs Mrs GUERRA Arminio, DE FARIA Jean et DREFFIER Antony

Equipe Ufolep : 12 licenciés, éducateurs Mrs JATTEAU Bruno et CRÉCHET David

Arbitre 1 licenciée

Total : 100 licenciés FFF + 13 licenciés Ufolep 89.

Membres du Bureau :

Christine ROUSSELEAU Présidente,
Mickaël LETHUMIER vice-président,
Bruno JATTEAU secrétaire, Pascal ROUSSELEAU trésorier

Membres du CA :

Antony DREFFIER, David CRÉCHET,
Florence JATTEAU, Alain GUIGNET et
Isabelle FABRY.

**Un grand merci à l'ancien
Président et trésorière,
Mr Poncet Bernard
et Mme Poncet Liliane
qui ont tant donné de la
fondation du club à sa
douzième année.**



Associations selloises

CLUB DES ANCIENS

Chaque jeudi après-midi, rencontre autour de jeux divers et d'un goûter pour un moment convivial
Contact : Suzanne DE BROSES - 02.38.87.31.56

UNRPA

Contact : Information qui sera communiquée ultérieurement sur le site internet de la commune

SCRABBLE

Chaque mercredi à 17 H 30, jeux ouvert à tous et à toutes pour des rencontres amicales sans compétition.
Contact : Suzanne DE BROSES - 02.38.87.31.56

BIED ANIMATIONS LOISIRS

Section FOOT

Contact : Christine Rousseleau - 06.85.83.44.79

BIED ANIMATIONS LOISIRS

Section DANSE

Contact : Isabelle CHAILLOUX - 06.34.21.42.26

PASSION CABARET

Contact : Rodolphe CHAILLOUX - 06.29.88.44.68

COMITE DES FÊTES

Contact : Laetitia NEVEU - 06.42.80.23.39

ANCIENS D'AFRIQUE DU NORD (A.F.N)

Contact : Richard SCHULLER - 02.38.87.25.41

ESPERANCE SELLOISE (Fanfare)

Contact : Pierre NORET - 02.38.87.30.15

LA TRUITE SELLOISE

Contact : Gérard SAUNIER - 02.38.89.31.30

SYNDICAT DE CHASSE « Saint-Hubert »

Contact : Thierry BACHELIER - 02.38.87.31.80

ASSOCIATION SPORTIVE SELLOISE (Tennis)

Contact : Mélanie PASQUET - 02.38.87.31.87

ASSOCIATION SCULPTURE BOIS

Contact : Christian NACCACHE - 02.38.92.72.80

LA FERME À PAULETTE

Contact : Julien GUILLAUME : 06.60.86.97.22/02.18.12.61.19
julien@lafermeapalette.fr

LUDIK'ARTS - DESSIN-PEINTURE

DESSIN - PEINTURE

Contact : Svetoslav TATCHEV : 06.18.12.56.26 / 06.50.72.91.53

B.A.L. FOOTBALL

Guy Roux rend visite à Bal Foot...

Ce 14 Novembre 2015, Guy ROUX a répondu à l'invitation du Club Bal Foot grâce à l'intermédiaire de famille AJA, pour partager une soirée à La Selle sur Le Bied.

Accompagné de Mr Alain Hébert, Président de l'Association « Famille AJA » et de Mr Daniel Gasnier, représentant du district du Loiret, Mr Guy Roux s'est livré aux Sellois d'anecdotes intarissables de son long parcours d'entraîneur auprès des joueurs de l'AJA.



Tels des enfants sur les genoux de notre aîné, petits et grands ont dévoré les paroles de ce Monsieur sur le thème « Foot d'hier – Foot d'aujourd'hui » où il expliquait ses débuts dans le monde du Foot.

Après une séance de photos et de dédicaces, nous avons partagé, en toute simplicité un délicieux repas.

Merci aux organisateurs, et Mr Guy ROUX pour ces instants qui resteront inoubliables dans nos esprits.

L'AJA est un des clubs de football professionnel français parmi les plus appréciés et est reconnu pour son « état d'esprit de club familial » qu'il s'attache de défendre. Ce club est un de ceux qui reste encore épargné par des actes d'incivilités et où il fait « bon » venir assister à son spectacle au stade, en famille ou entre amis.

Depuis 2006, un projet éducatif baptisé « Famille AJA » en partenariat avec l'AJ AUXERRE FOOTBALL, souhaite encourager ce phénomène de CONVIVIALITE et garder cet esprit de grande famille en anticipant les phénomènes de dérives rencontrés ailleurs. Un certain nombre d'actions en découle.

Né à Colmar en octobre 1938, Guy ROUX devient entraîneur de 1961 à 2005 à l'AJ Auxerre, après une modeste carrière de joueur amateur à Poitiers et Limoges.

Sous sa conduite, l'AJ Auxerre gravit tous les échelons du football, et permit au club de remporter un titre de champion de France en 1996 et quatre victoires en Coupe de France.

Le Syndicat de chasse

"La Saint Hubert"

Quelques-uns de ces panneaux bordent les routes de notre commune : les chasseurs agissent pour la biodiversité...

Les chasseurs seraient utiles à l'environnement ? Il y aurait donc, en vrai, et pas seulement dans le sketch des « Inconnus », de bons chasseurs ? Difficile à croire, pour preuve les quelques tags qui tentent d'empêcher la diffusion d'une information aussi saugrenue.

Et pourtant, au niveau national, force est de constater qu'une gestion rigoureuse et responsable des populations de grands gibiers a eu pour conséquence, en particulier, le retour du chevreuil dans toutes les communes rurales de France.

Ces « Bambi », qu'il ne faudrait pas tuer, sont gérés pour assurer leur renouvellement, mais également pour éviter les surpopulations au regard du territoire disponible. Une surcharge de population aux 100 hectares entraîne une dégénérescence des individus, des maladies, voire la disparition du groupe. Un nombre précis de bracelets est attribué aux associations en fonction de l'étendue et de la nature du territoire (prairies, cultures, bois et taillis).

Ces bracelets sont fermés de façon inviolable sur l'animal abattu, avant tout déplacement.

L'association de chasse communale de La Selle-Saint-Loup, ou Syndicat de chasse « La Saint-Hubert », dispose par exemple de 36 « bracelets » à répartir sur les trois prochaines années, soit 12 chevreuils par saison de chasse. Le prélèvement idéal de maintien d'une population se compose de 1/3 de brocards, 1/3 de chevrettes et 1/3 de jeunes. D'autres consignes peuvent être données pour améliorer ou réduire la densité de peuplement. Concernant le petit gibier, notre association fait partie d'un groupement d'intérêt cynégétique (GIC), qui travaille au développement d'une population de faisans sauvages, stable et pérenne. Le suivi du projet s'accompagne tous les ans d'une journée de comptage des « coqs chanteurs », auquel chasseurs et non-chasseurs participent.

Le suivi des perdrix grises est plus préoccupant, malgré un arrêt total de toute chasse depuis plus de cinq ans, le comptage annuel montre une diminution significative des populations. Cet exemple montre s'il en était besoin, que la chasse n'est plus responsable,

bien au contraire, de la disparition du gibier. D'autres causes, qu'il n'est pas permis d'évoquer tant qu'elles ne sont pas établies, participent grandement au déséquilibre écologique. Entre autres, les jeunes perdreaux se nourrissent exclusivement d'insectes...

Les comptages ont lieu en mars pour les perdrix et avril pour les coqs chanteurs, ils sont ouverts à tous et sont l'occasion de rencontres conviviales autour d'un bon buffet.



Tous renseignements sur l'association de chasse sont disponibles auprès des actionnaires, et de notre Président Thierry BACHELIER (02 38 87 31 80). René AUTELLET

Le Comité des Fêtes

Vous donne rendez-vous le vendredi 22 Janvier 2016 pour son assemblée Générale à 19h30 à la salle des Associations Place de L'Église (ancienne bibliothèque)

- En 2015, vous nous avez accompagné pour :
- La traditionnelle galette du mois de Janvier,
- Notre concours de belote en mars sur le thème « paniers gourmands »
- La fête des voisins début du mois de juin.

- Notre repas dansant du 14 juillet animé par Ambiance 45.
- La brocante partiellement sous la pluie au mois d'août.
- Une journée cirque pour les enfants avec l'intervention de la troupe « Les Baladins des Etoiles »
- Les animations pour Halloween place de l'Église en partenariat avec l'association « La ferme à Paulette »
- Et le Spectacle de Marionnettes « Sidonie et la magie de Noël » pour le Noël des Enfants.



Toute l'équipe du Comité des Fêtes remercie la Municipalité et l'ensemble des bénévoles pour l'organisation et la réalisation de toutes leurs manifestations.



LA FERME A PAULETTE



L'association « La Ferme A Paulette » vous propose une action par saison..

Au printemps : La Foire du Printemps



Cet évènement a pour objectif de promouvoir les producteurs locaux, les amateurs de plantes et les amoureux des animaux. Notre ambition est de proposer une manifestation autour de laquelle toute la famille pourra passer un moment agréable d'échanges et de partage.

Pour 2016, nous vous proposons de nombreuses activités autour de la ferme.

En été : Une touche de PAULETTE à la Brocante

Nous proposons chaque année lors de la brocante organisée par le comité des fêtes de La Selle-sur-le-Bied une action permettant d'ouvrir à l'échange et au partage autour de nos valeurs.

En 2015 nous vous proposons un « Bar à Sirop ».

Nous innoverons encore pour 2016...

En Automne : Halloween

L'association « la Ferme A Paulette » et le « Comité des fêtes de La Selle-sur-le-Bied » se réunissent pour vous proposer un moment de convivialité et d'échange sur le thème d'Halloween.

Cette activité à destination des familles nous permet de partager un moment de convivialité, de jeux et de festivité.

Pour 2015 nous vous proposons trois concours : celui du plus

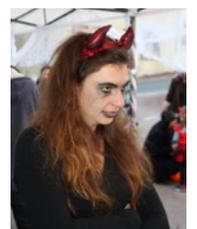
beau déguisement, de l'entrée de maison la plus effrayante et de la plus grosse citrouille. D'autres surprises pour 2016... Inscrivez-vous par avance aux trois concours 2016 : « le plus beau déguisement », « l'épouvantail le plus effrayant » et « l'entrée la plus effrayante ». De nombreux lots sont à gagner.

En hiver : Une touche de Paulette au marché de Noël

Noël reste l'activité familiale par excellence. C'est pourquoi, nous mettons un point d'honneur à participer au marché de Noël organisé par l'école de la Selle-sur-le-Bied. Activités pour enfants et créations « made in La Ferme A Paulette » sont à l'ordre du jour.

L'association propose de nombreuses activités tout au long de l'année pour préparer ces manifestations. Des idées, des conseils, envie de s'investir.... Contactez-nous. lafirmeapaulette.fr ou par téléphone au 02.18.12.61.19

Association « La ferme à Paulette », Les Couturiers, 45210 la Selle-sur-le-Bied
Retrouvez toutes nos actions sur notre site
WWW.LAFERMEAPAULETTE.FR



Ludik'arts

Créée en septembre 2015, l'association Ludik'Arts propose des cours de dessin et de peinture pour les résidents de la Selle-sur-le-Bied et les Communes voisines. Ces cours sont destinés à un public large et varié : les enfants, les jeunes, les actifs et les seniors. L'objectif de Ludik'Arts est d'éveiller, de façon divertissante, la curiosité et d'offrir une activité passionnante et valorisante dans une ambiance d'échange et épanouissement.

Ludik'Arts propose également des cours particuliers à domicile et des stages thématiques pendant les vacances scolaires (portrait, Manga, art floral, paysage, linogravure...)

Les cours sont dispensés par M. TATCHEV, illustrateur, peintre et dessinateur diplômé de l'école Estienne. Il propose un apprentissage des techniques artistiques adapté au niveau de chacun pour ainsi vous permettre de donner vie à votre imagination.



Pour plus de renseignements : Email : associationludikarts@gmail.com Tél. : 06 61 89 38 96

Sculpteur en Gâtinais

Sculpter en la matière
Dans nombre matériaux
Comme bois, pierre et métaux
Que main de l'homme pétrit
Se veut bonne manière
D'y insuffler la vie.



Notre association a maintenant deux années d'existence et poursuit son but premier qui est d'initier à la sculpture toute personne désirant s'essayer à un art accessible à tout un chacun. Quand on aime quelque chose, on s'aperçoit, en étant aidé et conseillé, qu'il n'est pas si difficile de s'y coller. Ils ont osé, et très vite se sont aperçus que ce moyen d'expression très attachant, permet de s'exprimer pleinement en totale liberté créatrice. Je les remercie de m'avoir fait confiance.

Christian Naccache.

L'atelier fonctionne le mardi de 14h30 à 18h et le samedi de 10h à 12h.

Place de l'Église
45210 la Selle-sur-le-Bied
Tel : 02 38 92 72 80
et 06 19 96 68 84.

Ils ont essayé et sont restés.

Christian



Thierry



Michel



Frédérique



Romain



Cécile



Evelyne



Yohan



Josette



Magali



Alexandre



Isabelle



Daniel



Marie



Pierre



Fabien



Et notre benjamin



Romain

Association : SCULPTEURS EN GATINAIS - déclarée en sous-préfecture de Montargis sous le N° W451002408.
Place de l'église 45210 la Selle-sur-le-Bied Tel : 02 38 92 72 80 et 06 19 96 68 84. N° SIRET : 801 001 009

UNRPA, Section de la Selle sur le Bied

Ensemble et Solidaires UNRPA 2015, une année qui ne ressemblera pas à 2014.

Notre activité se résume en une Assemblée Générale Extraordinaire le 9/1 au cours de laquelle nous avons adopté nos nouveaux statuts, suivie de l'A.G ordinaire à l'issue de laquelle nous avons partagé une excellente galette.

Pour la détente, le 5 Mars, 25 d'entre nous sont allés à Jean Vilar pour le spectacle R G R « Ménilmontant ». Le rassemblement Départemental de l'U N R P A avait lieu, cette année, à Sully sur Loire. 21 Sellois s'y sont déplacés et ne l'ont pas regretté.

Ce fut aussi la préparation d'une sortie « Pour la découverte de l'Auxerrois »

Le mardi 12 / 05 nous partions à 23 de La Selle, +17 de Triguères +17 de Corquilleroy vers Auxerre. Sur le site du Borvo, visite de l'entreprise familiale de transformation de saumon, fumage, art du tranchage manuel pratiqué devant nous (il existe aussi le tranchage mécanique). Dégustation

de saumon fumé à l'issue de la visite. Déjeuner sur le site, entrée des plus copieuses au saumon fumé, bien sûr et repas presque gastronomique. L'après-midi, embarquement et départ pour une balade commentée de 1h 30 sur le canal du Nivernais. Nous avons apprécié le paysage de l'Auxerrois et découvert les charmes de la navigation fluviale.

Excellente journée très amicale. Le 16/06, 36 membres de l'UNRPA s'étaient retrouvés au moulin du Bief (chez Emmanuel Blondeau) pour un repas d'amitié.

Malheureusement, pour de graves raisons de santé, notre Président et notre Secrétaire ont démissionné.

Nous regrettons vivement leur absence, nous les remercions de tout coeur pour le temps passé dans l'exercice de leurs fonctions, pour leur sérieux et leur efficacité.

Et maintenant... nous cherchons des successeurs... en vain.

Si bien que la Section U N R P A de La Selle-sur-le-Bied risque de vivre ses derniers moments.

La Truite Selloise

Notre association a pu maintenir son nombre de pêcheurs malgré une année qui s'annonçait difficile :

- à cause d'une pollution en amont de La Selle-sur-Le-Bied non élucidée à ce jour...

- à cause de la distribution des cartes de pêche du Loiret uniquement sur internet à partir de 2015.

En effet, avec un partenariat avec le Club Informatique de La Selle-sur-Le-Bied et des membres du bureau de la Carpe de Cepoy nous avons pu fournir des cartes du Loiret à nos membres ne disposant pas d'internet.

Comme à l'accoutumée, nous avons organisé deux journées de pêche avec les enfants des écoles de La Selle-sur-Le-Bied au Moulin de Loignes chez Mr et Mme CHAMBAULT que nous remercions vivement pour leur participation.

Il a été déversé en 2015 : 1200 kg de truites arc-en-ciel et 4500 truitelles farios. En 2016, nous prévoyons le même rythme de déversement.

L'Assemblée Générale est fixée au samedi 23 janvier 2016 à 16 heures.

Les cartes annuelles seront délivrées : les dimanches 28 février et 6 mars, le matin, le samedi 5 mars l'après-midi.

Les cartes journalières seront disponibles au Bar de l'Amitié et auprès des membres du bureau.

Gérard SAUNIER

Bied Animations Loisirs

École de danse - Gym adultes

L'association Bied Animations Loisirs compte 175 adhérents.

Nous proposons des cours de danse classique, modern'jazz pour les enfants à partir de 6 ans ainsi que des cours de claquettes à partir de 8 ans.

Nous avons également un cours de modern'jazz adultes.

Nous organisons un stage de danse pour les 8/12 ans les 9, 10 et 11 février 2016.

Les enfants qui ne sont pas inscrits à B.A.L peuvent aussi participer !

Notre gala annuel se tiendra les 10, 11 et 12 juin 2016 à la salle polyvalente.

Côté gym adultes, un cours de gym douce a lieu le mercredi matin de 10h30 à 11h30 et un cours de renforcement musculaire, le mercredi soir de 19h15 à 20h15.

Il est possible de s'inscrire en gym adultes en cours d'année !

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter :

Isabelle Chailloux 06 34 21 42 26

Passion Cabaret

L'association PASSION CABARET est une association loi de 1901 ayant pour but la promotion du spectacle de cabaret au travers d'un groupement d'artistes dont l'objectif essentiel est de présenter un spectacle de qualité, fruit de leur travail et leur passion. Nous avons eu entre autre, et grâce au soutien de notre municipalité, le plaisir de présenter notre spectacle les 17 et 18 octobre 2015 à la salle polyvalente de La Selle-sur-le-Bied.



D'autres dates et lieux sont à venir, vous pouvez nous retrouver sur notre page

Facebook PASSION CABARET

Pour tout renseignement : 06 29 88 44 68

LES COMMERÇANTS

LE BAR DE L'AMITIÉ

Didier et Magali : 02 38 87 30 13

BOUCHERIE/CHARCUTERIE

Brigitte et Joël DELORME : 02 38 87 30 11

PHARMACIE DE LA CLÉRY

Remi CONCE : 02 38 87 34 99

HOTEL/RESTAURANT

« LE MOULIN DU BIEF »

Lida et Emmanuel BLONDEAU : 02 38 87 34 04

CRÉATION COIFFURE

Angélique : 02 38 87 35 52

GARAGE RENAULT

Jacqueline et Daniel PASQUIER : 02 38 87 30 69

AGENCE IMMOBILIERE

NAT-IMMO

Nathalie FOUCHER : 02 38 26 00 69

LES ARTISANS

PLOMBERIE/CHAUFFAGE

- Dominique HUREAU : 02 38 87 33 73

- Sébastien GUILLOT :
02 38 96 65 42 - 06 18 43 09 87

COUVERTURE/CHARPENTE

Didier MONTCEAU : 02 38 92 02 22

MENUISERIE

Max DEVOST : 02 38 87 34 08

MULTI-SERVICES

Laurent JATTEAU : 06 82 87 71 05

PEINTURE

Frédéric LEFEVRE : 02 38 87 33 77

RENOVATION HABITAT

Bruno COLANTUONI : 02 38 87 30 39

Pierre VOGIN : 02 38 87 31 44

PRESTASCENE

(montage et location de scène)

Rodolphe CHAILLOUX 06 24 76 41 57

RC MULTISERVICES

Rodolphe CHAILLOUX : 06 24 76 41 57

TRAVAUX PUBLICS

Benoît CAZIER : 02 38 87 33 57

SELLERIE

Jean-Pierre VESPIER : 02 38 87 15 68

TAXI TONY

02 38 07 04 74

AMBULANCES TONY

06 31 81 05 77

COIFFEUSE A DOMICILE

Sophie CHATEAU : 06 28 94 19 43

Charlène VALMORI : 06 18 52 17 06

ISOLATION/AGENCEMENT

EUURL L.A.J. : 06 75 72 08 16

Fax : 02 38 87 34 37

Boucherie - Charcuterie

Implantée depuis 1985 dans le coeur du village, la boucherie DELORME vous propose des viandes de boeuf, veau, porc, agneau, volaille de qualité ainsi qu'un choix varié de préparations bouchères crues.

Vous trouverez aussi une grande gamme de charcuteries « maison » : divers pâtés, saucissons, jambon blanc, large choix de saucisses, boudin noir chaud tous les mercredis, pâtisseries salées etc...

Un rayon « fromage et épicerie » finira de combler vos papilles !



Ouvert du mardi au samedi de 8h à 13h et de 15h à 19h, le dimanche de 8h à 12h30.



à 10 minutes de Montargis

VOUS SOUHAITEZ VENDRE OU LOUER VOTRE BIEN

Nous vous proposons :

- Des honoraires réduits,
- Une estimation précise,
- Une publicité rapide et efficace de votre bien,
- Un compte-rendu des visites,
- Une aide à l'établissement des diagnostics techniques obligatoires, baux et états des lieux,
- Des conseils
- Un suivi rigoureux des dossiers.

VOUS ETES INTERESSES, CONTACTEZ NOUS !



agencenatimmo@orange.fr
www.agencenatimmo.fr
7, Place Ile de France - La Selle-sur-le-Bied

02.38.26.00.69 - 06.73.90.47.57

Clinique Vétérinaire

02 38 87 33 22

Pharmacie de la Cléry



3, rue de Bretagne
45210 La-Selle-sur-le-Bied
02 38 87 34 99 - Fax 02 38 87 39 28
Horaires d'ouverture
Lundi : 14h - 19h
Mardi au vendredi :
9h - 12h et 14h - 19h
Samedi : 9h - 12h et 14h - 17h

Montargis Courtenay Douchy Montcorbon Fouchères Ervauxville
Chevry / Le Bignon Le Bignon Mirabeau La Selle Sur Le Bied
Méruville La Selle En Hermy La Chapelle St Sépulcre Louzouer



02.38.07.04.74



06.31.81.05.77

02 38 87 30 13
BAR DE L'AMITIE
DIDIER ET MAGALI
2 RUE DE BOURGOGNE
45210 LA SELLE SUR LE BIED



CRÉATION
Coiffure



11 place de l'Île de France
La Selle-sur-le-Bied
02 38 87 35 52

Auberge Moulin du Bief



Jour de fermeture :
mercredi toute la journée.

Ouverture le soir :
le vendredi et le samedi.

M. et M^{me} BLONDEAU
Tél. 02 38 87 34 04
Fax 02 38 87 30 28
moulinubief@orange.fr

**1, rue de Bretagne
La Selle-sur-le-Bied**

MARCHÉ

Fruits et Légumes - Fleurs
Le samedi matin



Garage Pasquier Renault

Vente
et Réparation
toutes marques
VN /VO
Carburant / Gaz



24 rue de Bretagne
La Selle-sur-le-Bied
02.38.87.30.69
Fax 02.38.87.31.29

ENT. INDUSTRIELLES

BRISSON - 02 38 87 30 66
LOUIS LEMOINE - 02 38 87 34 50

LES ARTISTES

SCULPTEUR SUR VERRE

- Natacha MONDON et Éric PIERRE :
06 73 36 76 77
- Éric JULIENNE :
06 74 40 90 99 - 02 18 12 18 67

POTIER

Francis LELOUP : 02 38 90 91 74

ORCHESTRE

- Patrice BEZILLE : 02 38 87 32 19
- Pierre NORET : 02 38 87 30 15

VENTE À LA FERME

BOULANGER

Philippe LEPAGE :
02 38 87 09 26 - La Colline
*Vente de pain/Viennoiserie/ Pizza et snack de 7h à 13h et
de 15h à 18h30 - Vente de pain tous les samedis matin*



PRODUITS LAITIERS

Maud et Philippe GUENEL :
02 38 87 31 13 - La Hutte
*Vente de lait les lundis, mercredis,
vendredis de 18h15 à 18h30*

PROFESSIONS LIBERALES

INFIRMIÈRES

- Véronique COULON : 06 12 99 05 85
- Valérie FENZY : 06 08 05 44 73
- Audrey GUILLOT : 06 24 14 77 79

CLINIQUE VÉTÉRAIRE

MM. DE SMET/WOLGUST/COLLET :
02 38 87 33 22

AMBULANTS

ÉPICERIE

Place de l'Église - *Le lundi matin*

POISSONNERIE

Place de l'Église - *Le mercredi midi*

PIZZA Régal

Le mercredi de 17h30 à 21 h

MARAÎCHERS

La ferme aux ânes

06 42 20 35 30 ou 02 38 87 37 14

Le Jardin des quatre saisons

19 Les Couturiers 06.08.80.89.37

FAMILLE ACCUEIL PERSONNES AGÉES

Martine PERRAULT : 02 38 90 97 07

GÎTE RURAL

Ginette BACHELIER : 02 38 87 31 18

Chloé CEZEUR, sous les projecteurs de « Objectif Top Chef »...

« Depuis l'âge de 6 ans, je veux faire de la cuisine, c'est un métier de passion »

Chloé CEZEUR nous a invités dans sa cuisine au travers de l'émission « Objectif Top Chef », émission diffusée en Janvier 2015 sur M6.

Sélectionnée parmi plusieurs candidats, Chloé a accueilli le Chef Philippe ETCHEBEST dans notre commune, où les premières épreuves de ce concours ont commencé.

Cette rencontre entre passionnés reste une très belle expérience.

Bravo à notre Chloé, et, rendez-vous autour d'une bonne table...

Menu du Jour

St Jacques Snackés
Panacotta de Céleri et Asperges



Ariane MALANCON : Championne de France d'Équitation.



Les ECURIES DE LA CLERY sont à l'honneur...

Ariane MALANCON a brillamment participé au Championnat de France d'Équitation, où elle a obtenu la 1^{ère} place dans la discipline : Complet d'Équitation, Championnat des Enseignants.

Conquérir un titre ou une médaille lors du Championnat de France est un événement majeur dans la vie d'un cavalier et son établissement équestre. Cette performance concrétise le travail quotidien mené par le club dans un but éducatif et sportif.

Félicitations à notre cavalière...



Calendrier des fêtes et des manifestations 2016

Le Samedi 16 janvier

Vœux du Maire
à 18 H Municipalité

Le Dimanche 17 janvier

Galette des Anciens
Comité des Fêtes

Le Dimanche 28 février

Choucroute
Espérance Selloise

Le Dimanche 6 mars

Belote
Comité des Fêtes

Le Dimanche 20 mars

Repas des Anciens de la Commune
Municipalité

Le Dimanche 8 mai

Commémoration Nationale
à 10 h 30 Municipalité

Le Dimanche 15 mai

Foire aux Végétaux
Association La Ferme à Paulette
Salle polyvalente

Le Dimanche 22 mai

Méchoui
AFN

Le Samedi 4 juin

Fête des Voisins
Comité des Fêtes

Les Ven. 10, Sa. 11 et Dim. 12 juin

Gala de Danse
Bied Animations Loisirs

Le Mardi 14 juin

Chorale des Enfants
Écoles

Le Jeudi 14 juillet

Fête Nationale
à 16 H
Municipalité et Comité des Fêtes

Le Dimanche 7 août

Brocante
Comité des Fêtes

Le Mercredi 26 octobre

Repas bénévoles
La Truite Selloise

Le Vendredi 11 novembre

Fête de l'armistice
et Repas des Anciens Combattants

Le Samedi 19 novembre

Soirée à thème
Bied Animation Loisirs Foot

Le Dimanche 27 novembre

Repas Dansant des AFN

Le Samedi 3 décembre

Noël des enfants de la commune
Municipalité et Comité des Fêtes